

F3E

Fonds pour
la promotion des
études préalables
études transversales
évaluations



EVALUATION DU FONDS D'APPUI AUX PARTENARIATS ENTRE ACTEURS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'EDUCATION (FAPAFE)

Avec l'appui du :

GRAD

Groupe de Réalisation et d'animation pour le Développement

228 Rue du Manet
74130 BONNEVILLE
grad.fr@fnac.net
www.globenet.org/grad

Bernard LECOMTE

Mai à juillet 2003

PLAN DU RAPPORT

Introduction

Partie 1. LE DISPOSITIF EXPERIMENTAL DU FAPAFE

- 1. Le défi du FAPAFE** 5
- 2. Analyse de la mise en œuvre de l'expérimentation** 9

Partie 2. SCHEMAS DES RELATIONS AU SEIN DES 15 PROJETS ET NOTES DES 16 INTERVIEWS LES CONCERNANT 11

Partie 3. LES ESTIMATIONS EXPRIMEES PAR DES ACTEURS (du Nord) DES 15 PROJETS 43

- 3. Les réactions des OSI devant l'appel à propositions** 43
- 4. Les façons de mettre en œuvre des projets à acteurs locaux multiples et co-responsables** 47
- 5. Les effets de la démarche FAPAFE pour les acteurs du Sud** 51
- 6. Les effets de la démarche FAPAFE pour les acteurs du Nord** 57

Partie 4. L'EVALUATION DU FAPAFE 61

- 7. Les catégories d'acteurs concernés (ou non) et leurs niveaux de co-responsabilité** 61
 - 7.1. Qui a pris l'initiative de chaque projet ? Ses "INITIATEUR(S)" 61
 - 7.2. Qui a été coresponsable de leur mise en œuvre ? Ses "CO-PROMOTEUR(S)" 62
 - 7.3. Quelles catégories d'acteurs N'ONT PAS (OU ONT PEU) été co-promoteurs ? 63
 - 7.4. Les autres "PARTICIPANTS" aux projets 65
 - 7.5. L'analyse des ACTEURS selon les domaines d'activités prioritaires des projets 67
- 8. Ma propre évaluation** 75
- 9. Recommandations et propositions** 79

Annexes

- (1) Liste des personnes interviewées
- (2) Signification des sigles
- (3) Documents utilisés

INTRODUCTION

Présentation de ce travail

Intervenant juste avant la remise des rapports finaux d'exécution des 15 projets choisis pour expérimenter le FAPAFE, notre travail a commencé le 15 mai 2003. Les 23 journées-expert ont été utilisées pour :

- établir 15 schémas (du modèle de celui reproduit page 2), à partir de la lecture des propositions initiales des OSI et de leurs rapports intermédiaires ;
- interviewer dans leur lieu de travail en France (les discussions ont eu lieu autour des schémas qu'elles ont permis de préciser et de rectifier) 16 personnes (voir annexe) concernées par les 15 projets et, sauf 3 exceptions, ayant directement contribué à leur mise en œuvre ;
- qualifier le niveau de responsabilité de chacun des acteurs (sur les schémas) et établir le cheminement de leur mise en relation ;
- discuter avec 6 membres du Comité d'Orientation (les grèves ayant limité ce nombre) ;
- rédiger des notes d'interviews ainsi que l'évaluation et les présenter dans un rapport provisoire ;
- présenter ce dernier au Comité d'Orientation du FAPAFE réuni le 8 juillet ;
- tenant compte des remarques faites, rédiger ce présent rapport et le remettre au CFSI, le 26 juillet.

Contenu du rapport

Une première partie décrit le dispositif expérimental du FAPAFE (paragraphe 1 et 2).

Puis (2^{ème} partie) les 15 schémas sont présentés avec face à eux les modalités de la construction des relations entre les acteurs.

La troisième partie est composée à partir des paroles des 16 personnes interviewées et constitue une sorte d'auto-évaluation express (paragraphe 3 à 6).

La quatrième partie est celle de l'évaluation proprement dite ; elle s'intéresse d'abord aux acteurs présents, et aux absents, ainsi qu'à l'étendue de leurs responsabilités respectives (paragraphe 7). Ensuite, je propose mon estimation personnelle (paragraphe 8) puis des propositions sont faites par les personnes interviewées et par moi-même (paragraphe 9).

CFSI (Comité Français pour la Solidarité Internationale)

32 Rue Le Peletier, 75009 PARIS – info@cfsi.asso.fr

GRAD (Groupe de Réalisation et d'Animation pour le Développement)

228 Rue du Manet, 74130 BONNEVILLE – grad.fr@fnac.net

Bernard Lecomte

953 Chemin de la Ventreuse, 74130 BONNEVILLE - rb-lecomte@wanadoo.fr

Partie 1. LE DISPOSITIF EXPERIMENTAL DU FAPAFE

1. LE DEFI DU FAPAFE

1.1. Le contexte des années 2000-2001

Sur le front du secteur Education dans les pays du Sud, les espoirs des années 1960 et 1990 sont clairement déçus. La scolarisation uniforme de tous les enfants est de plus en plus classée au rang des utopies. On se tourne vers l'éducation de base. On découvre que la scolarisation des enfants est non seulement impossible mais vaine sans un effort simultané de formation des adultes, d'où le nouvel objectif « d'éducation pour tous ». On prône la nécessité d'associer les efforts publics et privés, non seulement pour faire reposer une partie de la charge financière des scolarités de tous genres sur les budgets familiaux des parents, mais aussi pour faciliter la diversification des formes d'éducation : certaines des écoles sauvages s'appellent désormais écoles communautaires, des essais d'écoles bilingues sont, enfin, tentés et d'aucuns oeuvrent au rapprochement entre EF (Enseignement Formel) et ENF (Enseignement Non Formel).

Au même moment, la communauté des bailleurs de fonds prend conscience* de l'existence des acteurs locaux. On insiste désormais sur l'importance des modalités de mise en œuvre de l'aide à leur niveau. Et les partenariats avec les ONG se multiplient partout.

Sur le front de la coopération française, les velléités de voir se conforter un système où les acteurs associatifs ne seraient plus considérés comme de seconde zone restent timides. Les rencontres entre ONG et pouvoirs publics de la Commission Coopération Développement (groupe éducation-formation) élargissent l'information mais ne débouchent pas vraiment sur des actions à la hauteur de l'enjeu, et s'étiolent.

1.2. Début 2001, une initiative concrète

Une poignée de briscards de la coopération française – fonctionnaires et membres d'associations – proposent la création et mettent au point le dispositif d'un Fonds expérimental appelé FAPAFE (Fonds d'Appui aux Partenariats entre Acteurs de la Formation professionnelle et de l'Education).

Cette initiative vise à renforcer ou à faire émerger des actions locales (d'EF et d'ENF) fondées sur la concertation entre acteurs publics et acteurs non gouvernementaux des pays du Sud.

Le MAE et le CFSI dotent le Fonds. La part du MAE est fournie à partir d'un Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP) existant consacré à des études et des expérimentations.

Le 20 juin 2001, à la première rencontre de ce qui deviendra le Comité d'Orientation (COR) du FAPAFE sont présents (ou excusés) :

- 3 représentants du MAE
- 8 représentants d'OSI et de réseaux
- 2 personnalités (recherche, éducation en Afrique).

Des représentants du Ministère de l'Education et du Ministère de l'Agriculture participeront à la deuxième rencontre, celle du 16 novembre 2001, mais sans que leurs administrations ne dotent le FAPAFE. Il faut dire que ces dernières viennent d'être échaudées par la suppression, par le MAE, d'un instrument de cofinancement efficient, les Partenariats Educatifs Nord-Sud.

* Voir le livre de Jean David NAUDET : *"20 ans d'aide au Sahel : trouver des problèmes aux solutions"*, OCDE-Club du Sahel, 1999

1.3. Qu'est-ce que le FAPAFE ? ...

Le FAPAFE est un fonds cofinancé par le Ministère des Affaires Etrangères (MAE) et le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) et animé par des instances paritaires.

La maîtrise d'ouvrage du FAPAFE est exercée par le Comité d'Orientation (COR) qui comprend 15 membres représentant :

- les trois ministères (MAE, Education Nationale, Agriculture),
- un organisme de coopération internationale (Association pour le développement de l'Education en Afrique),
- des réseaux (de coopération décentralisée, de recherche, de chambres de métiers),
- des Organismes de Solidarité Internationale (OSI).

Un comité de gestion, composé de membres du COR, prépare les débats de ce dernier.

Le CFSI assure, à la fois, le secrétariat des deux comités, la mise en œuvre, la gestion du fonds et l'accompagnement des porteurs de projets dans cette démarche innovante et concertée.

... et qu'est-ce qu'il n'est pas.

Le FAPAFE n'est pas un avatar de plus des modalités du partenariat, concept devenu incontournable mais resté peu transparent. Car des partenariats existent déjà mais entre des institutions habituées à travailler entre elles au niveau de la coopération d'Etat à Etat. Des partenariats qu'il convient d'ouvrir non seulement aux APE mais à l'ensemble des acteurs, pour que l'objectif de "l'éducation pour tous, partout et tout au long de la vie" - affiché pour 2015 par les participants au Forum Mondial de Dakar en avril 2000 -, ne reste pas un effet d'annonce.

1.4. L'ambition du FAPAFE

FAPAFE = Fonds d'Appui aux Partenariats en éducation et Formation professionnelle. Son nom n'est-il pas un handicap ? D'une part, il ne souligne pas son caractère expérimental et temporaire. D'autre part, il noie sous des termes généraux l'ambition, précise, novatrice et exigeante que ses créateurs lui ont assigné : faire entrer dans le jeu de l'éducation des acteurs locaux jusque là ignorés sinon écartés.

Il s'agit, au Sud :

- de provoquer le changement des relations entre des acteurs peu habitués à travailler ensemble sur un pied d'égalité : élus locaux, directeurs d'école, dirigeants d'organisations professionnelles, associations de parents d'élèves (APE), chambres d'agriculture, de commerce et d'artisanat, inspecteurs d'académie, autorités déconcentrées des Etats ;
- de faire reculer le slogan d'éducation au rabais dont sont encore affublées les différentes formes d'éducation non scolaire ;
- de mobiliser des ressources pour des formations professionnelles sur le tas ;
- de limiter les peurs et les mépris : d'un côté la peur des analphabètes devant ceux qui ont été à l'école et de l'autre le complexe de supériorité de beaucoup de ces derniers.

Il s'agit, au Nord :

- de conforter les efforts d'un ensemble varié d'institutions publiques et privées ;
- de créer un dispositif d'incitation, de suivi et de gestion de multiples projets ;
- d'obtenir des effets allant au-delà des seuls résultats de chacun d'eux.

1. 5. Les caractéristiques du dispositif FAPAFE

Durée

2 ans, d'octobre 2001 à octobre 2003

Budget

- 381.123 Euros, dont :

- 260.000 pour des dotations à 15 expériences

Financement

- 1 ministère, pour 80% (MAE)

- 1 collectif d'OSI, pour 20% (CFSI)

Mode de sélection des projets

Par appel à propositions

Structure de concertation

15 institutions ont été invitées à participer au Comité d'Orientation (COR)

Modalités de gestion

- Budget FAPAFE : CFSI le gère , attribue les dotations par projet et rend compte au COR.

- Dotation à chaque projet : chaque OSI (ou Collectivité Locale) apporte sa part, gère le tout et rend compte au CFSI.

Capacités d'analyse, d'évaluation et de diffusion :

1.6. De divers défis de cette expérimentation

→ Les effets de cette quinzaine de "coups de force" seront-ils durables ?

→ Est-ce assez pour soulever l'intérêt des institutions comme les Ministères du Sud, les SCAC, les OSI de taille, etc. ?

→ 18.000 Euros par projet, à dépenser en 18 mois, sans avoir de certitude pour la suite, est-ce bien raisonnable ?

→ "Concertez-vous entre vous tous, semble dire le FAPAFE aux acteurs du Sud mais quant à nous, en France, nous nous présentons en duo". En matière d'EF/ENF, sera-t-il crédible ce petit nombre de financeurs ?

→ Qui sera informé ?

→ Qui prendra l'appel au sérieux ?

→ Qui investira du temps pour décrocher une telle dotation ?

Comment seront mobilisées :

- les directions de ministères non directement impliquées ?
- les OSI "non bénéficiaires" de financements de projets ?

→ S'il s'agit d'expérimenter, est-il judicieux de faire préciser les budgets des projets comme s'il s'agissait de réaliser des activités déjà bien connues ?

→ Obtiendra-t-on, dans ces domaines d'échange des know-how, l'adhésion et les apports des OSI, des SCAC, etc. ?

2. ANALYSE DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'EXPERIMENTATION

2.1. Les choix du départ

La logique d'utilisation du fonds a été celle du cofinancement de projets proposés par des OSI et sélectionnés par le travail de deux comités.

L'hypothèse de consacrer environ 20.000 Euros par projet permettait d'en retenir une quinzaine.

Le choix a été fait de limiter la durée d'utilisation de ces dotations en exigeant la remise des comptes-rendus finaux et des comptes à la date du 30 juin 2003.

Ceci étant fixé, le compte à rebours a laissé au gestionnaire du FAPAFE et aux décideurs du Comité d'Orientation de courts délais pour :

- préparer les termes de l'appel à propositions ;
- informer les OSI et les réseaux ;
- obtenir leurs propositions ;
- faire une première sélection de projets dits éligibles ;
- choisir les 15 à financer par le FAPAFE.

Ces cinq tâches ont été accomplies entre le 21 novembre 2001 et le 28 février 2001, soit en un peu plus de 3 mois.

2.2. Constats

Les effets de **ce délai** sur le choix des "projets FAPAFE" se sont fait sentir :

a) sur **l'information**, plus ou moins rapide des destinataires de l'appel à propositions.

Les OSI membres du Comité d'Orientation étaient dans la position la plus favorable. Cependant, ceci n'a pas empêché certaines d'entre elles de ne rien envoyer.

A l'inverse, les réseaux d'acteurs de la coopération, en matière d'Education et de Formation Professionnelle, ont été handicapés car il leur fallait le temps de prévenir et d'intéresser leurs mandants. En particulier :

- les établissements scolaires (par exemple ceux de l'enseignement agricole tant publics que privés),
- les réseaux d'organisations professionnelles (exemple : agriculteurs) n'ont pas pu saisir l'opportunité.

b) Sur le **contenu des propositions**. Sauf exception, les projets n'ont pu être présentés dans les délais que s'ils étaient déjà en grande partie "rédigés".

En d'autres termes, le temps imparti et la somme proposée ne permettaient pas de tracer un chemin réellement nouveau. Il fallait trouver sur son ordinateur (ou celui d'un partenaire) la majeure partie des données. Aussi la majorité des propositions ne pouvait être que :

- a) soit l'application en un lieu déterminé d'une partie d'un programme en cours mis en œuvre par des acteurs co-responsables,
- b) soit l'adaptation, d'un projet déjà prêt ou répétitif, pour mettre l'accent sur le partenariat local.

2.3. La sélection des projets

→ Les propositions reçues :

50 propositions ont été reçues, dans le très court délai imparti, provenant de 40 OSI. Une première lecture en a éliminé 11 estimées insuffisantes ou ne correspondant pas aux objectifs de l'appel.

On constate qu'aucune proposition n'a été faite par le CFSI, l'UNMFR, l'UIEL et RADBFS, tous membres du Comité d'Orientation.

Deux personnes interviewées ont signalé qu'il n'était pas clairement indiqué qu'une même OSI pouvait présenter plusieurs propositions.

→ La liste des projets éligibles :

39 projets ont constitué la liste de projets éligibles, présentés par 29 OSI dont :

- 1 OSI (GREF) présente 6 propositions
- 1 OSI (Aide et Action) présente 4 propositions
- 2 OSI (Esson Toulouse et CEPEC) présentent 2 propositions
- 11 OSI présentent 1 proposition

→ La sélection des projets :

ces 15 projets concernent 12 OSI, dont GREF (4 projets), Aide et Action (3 projets), Essor Toulouse (2 projets) et 9 autres (1 projet).

Les 16 projets non retenus concernent 20 OSI, parmi lesquelles on note des membres du Comité d'Orientation (par exemple : CEMEA, Solidarité Laïque) et un lycée agricole, membre du réseau "Fred".

2.4. Constats

FAPAFE n'a pas obtenu une participation aussi élevée que possible des OSI et des administrations membres du Comité d'Orientation. Est-ce, partiellement au moins, en liaison avec le processus de sélection ?

Un doute existe sur la transparence de la procédure. Une personne émet des réserves sur l'équité des décisions prises.

Les propositions éligibles se rapportaient à 18 pays dont 8 ont été écartés. Par contre, le Sénégal (3 projets), la Guinée et Madagascar (2 projets) sont privilégiés. L'Algérie est à classer à part car l'un des 2 projets se rapporte aux seuls camps sahraouis.

L'échantillon des OSI est restreint, et deux d'entre elles (membres du Comité) obtiennent 7 projets / 15. Ceci a limité sinon la variété des expérimentations, au moins l'étendue de l'influence du FAPAFE sur le milieu des OSI.

Les réseaux, comme l'AFDI par exemple, ne sont pas présents alors qu'en milieu rural au Sud leur influence sur la formation des ruraux est certaine.

Le nombre de projets concernant la "mise dans le coup" des enseignants du secteur formel est faible.

Partie 2. SCHEMAS DES RELATIONS AU SEIN DES 15 DISPOSITIFS ET NOTES DES 16 INTERVIEWS LES CONCERNANT

	NUMERO	PORTEUR
*	MAD 01	GREF
*	MOZ 02	ESSOR - LILLE
	BEN 03	AIDE ET ACTION
*	SEN 04	GREF
	SEN 05	GREF
*	CAM 06	ENFANCE ET DEVELOPPEMENT
	BUR 07	AIDE ET ACTION
	MAD 08	AIDE ET ACTION
*	GUI 09	ESSOR -TOULOUSE
*	GUI 10	ESSOR - TOULOUSE
	HAI 11	SAVOIE - SOLIDAIRE
	SEN 12	LA KORA
*	MALI 13	GREF
	ALG 14	ENFANTS REFUGIES DU MONDE
*	ALG 15	TOUIZA SOLIDARITE

Note : Les schémas et les textes sont marqués dans le sommaire ci-contre d'une astérisque (*) ont été revus par les personnes interviewées. Ces dernières ont toutes reçu, fin juin 2003, le rapport d'évaluation intermédiaire, dont les notes rédigées à partir de l'interview, qui sont largement utilisées pour éclairer chacun des schémas ci-dessous et les parties 2 et 3 de ce rapport.

SCHEMA DES RELATIONS ENTRE ACTEURS

Cas: MADAGASCAR 01

Partenaires: Min Pop; Formateurs entreprises; Jeunes

OSI: GREF

	Administrations	Etablissements Entreprises	Collectivités locales	Organisations d'appui	Associations de base	Personnes	Rappel des objectifs
International	MAE (PAIQ) (JVA) (2) FSD		(2) CG du Finistère	GREF Aide et Action		(1) GREF (3 missions)	
National	- Min. de la population - DG de la Population - Min. de la justice			(10) Entreprendre à Madagascar			
Région d' Antsiranana	(3) DIRP (Direction Inter-Régionale de la Population)	- Evêché - Chambre de commerce - Alliance Française - Jeune chambre économique	Province autonome d'Antsiranana			M.A. directeur (SIP)	
	PIDPA (Programme Intégré de Dvp Durable pour la Population de la Province Autonome d'Antsiranana)						
Ville Antsiranana	- Service régional Jeunesse et Sport - Service régional Em- ploi - PAIQ	- Maison Centrale (détenus) - Lycée professionnel - Saésiens (projet d'implantation) - Entreprise SECREN	- Conseil municipal	(9) - Aide et Action (6) - Comité local: JVA (Jeunes-Vie Associative)		- 1 représentant (A et A) - Coopérant(e) PAIQ - Coopérant(e) JVA - 7 artisans	
Le Foyer social				(5) - Foyer social/dont l'Atelier (8) Création de l'Asso- ciation ARESP (Association de Réinser- tion Socio- Professionnelle) (7) Comité de pilotage	- Association FIVIEMA (Solidarité Fem- mes)	- Coordinateur du projet - Monsieur K. (gestionnaire bénévole) - 1 responsable administratif - 3 formateurs locaux - 2 groupes de 10 jeunes (1 jeune)	Formation de jeunes garçons en recherche d'emploi, exclus du système scolaire
				(4) Chantier-Ecole pour la réhabilitation du Foyer social			

12

REDYNAMISATION D'UN CENTRE DE REINSERTION PROFESSIONNELLE POUR LES JEUNES EN DIFFICULTES A ANTSIRANANA (MADAGASCAR)

Madagascar 01 – Madame Françoise CARBON SIX (GREF) – le 21/05/2003 à Montpellier

Le projet et ses acteurs

(1) Comme GREF, j'avais participé à une action concernant la réhabilitation de la maison centrale et la resocialisation de détenus, santé, alimentation, formation, défense. La 2^{ème} tranche n'a pu être réalisée par suite de blocage par le gardien chef à leur sortie de prison à Antsiranana.

(2) Le FSD (Ambassade de France à Antananarivo) – qui avait épaulé le ministère de la Justice pour une première tranche – n'a pas financé la 2^{ème}.

(3) A ce moment, nous avons été sollicité (j'étais sur place) par Mr. A., directeur interrégional de la population, pour quatre idées de projet. J'ai écrit le dossier par une suite d'échanges avec ce dernier, une discussion avec Bernard Dumont et une mission (avril 02) à Madagascar. L'appui à des partenariats entre acteurs locaux, c'est indispensable si on veut faciliter la pérennité. Mais on n'est pas partenaires autrement qu'autour d'une action concrète.

(4) Dans ce cas, un chantier-école qui associerait formation de jeunes plus ou moins scolarisés et réhabilitation d'un atelier ancien appartenant au Foyer Social.

- (5) Le chantier-école est un chantier de ferronnerie (grilles de fenêtres, feux à charbon, etc.) et de découverte des divers métiers du bâtiment. Au départ, il a été utilisé pour remettre en état l'atelier du Foyer Social.

- (6) Le programme JVA a fait une enquête-diagnostic sur les associations de jeunes. Et par ce réseau, on a pu recruter 20 jeunes pour le chantier-école pour une formation de 6 mois en ferronnerie. JVA et PAIQ sont animés par des jeunes volontaires français(es) avec lesquels(les) la relation est bonne.

- (7) Une des conditions de réussite est que le Comité de Pilotage (COPI) soit motivé. Il se réunit tous les 15 jours. Il a été actif au moment de la crise avec notre gestionnaire. Le COPI comprend : le Directeur IRP ; le gestionnaire ; les délégués du service Emploi F.P. ; des représentants de la coopération française, du Cg Finistère et d'A et A ; des artisans ; des formateurs du chantier-école ; des jeunes du chantier-école ; une entreprise.

- (8) L'AREPS (Association de REinsertion Professionnelle et Sociale) est le fruit du projet.

Les ressources et la pérennité

- (2) Le C.G. du Finistère cofinance les actions concernant les sortants de la maison d'arrêt. Il est sollicité pour accompagner la formation d'un conseiller d'insertion, qui pourrait accueillir, orienter et suivre les jeunes.

- (5) Le bâtiment du Foyer Social appartient au Ministère de la Population. Il est désormais mis à la disposition de l'AREPS.

- Le financement a été assuré par les 20.000 du FAPAFE et des apports divers, dont un reliquat de 10.000 FF sur le FSD, avant sa clôture.

- L'atelier devrait s'autofinancer sur le produit de ses ventes (hormis le coût des formateurs ?).

- (9) Aide et Action pourrait être intéressée par le suivi social des jeunes (après la fin du projet).

- (10) Les jeunes, pour leur emploi futur, pourraient obtenir un prêt auprès de l'association Entreprendre à Madagascar.

SCHEMA DES RELATIONS ENTRE ACTEURS			Cas: MOZAMBIQUE 02		Partenariat: INEFP/CL/ ENTREPRISES/ ASS. de quartiers		OSI: ESSOR-Lille
	Administrations	Etablissements ou Entreprises	Collectivités locales	Organisations d'appui	Associations de base	Personnes	Rappel des objectifs
International	UE MAE SCAC			ESSOR-Lille (1992)			
National (6)	- M. EDUCATION - M. TRAVAIL - M. Femmes et AS (4) INEFP <i>Programme 2000-04 sur la promotion de l'emploi et la F.P.</i>			(1) ESSOR-M (1997) (2) CARE-UK		- Essor: 4 projets (3 expat., 20 Moz.) - Comité de suivi (ESSOR + CARE) - Plus grosse équipe (CARE-UK)	
Ville de MAPUTO	- DDE - DNCAS - D INEFP Ville (IV)	Centre de l'emploi (CE)	Conseil municipal nommé (14) 2 administra- teurs communaux	(3) PDUI: Programme de développement urbain intégré sur 5 quartiers * [1997-2000] * [2000-2004]		- 2 administrateurs commu- naux - Les directeurs (DE,IV) - Equipe du projet: (15) * 1 coordinateur (CARE, a été remplacé) * 1 assistant * 1 technicien (en cours)	
<i>Etude sur le marché de l'emploi puis structure-pilote pour l'emploi (UPA) devenue</i>							
2 districts (sur les 7 existants)	- DDE (Education) - DDMCAS	(12) - 7 Entreprises		(7) UPA (11/03) Ser- vice pilote de formation et orientation professionnelle (8) Comité de pilotage (18 membres)		- Comité d'accompagnement	3- Former, suivre et faire accéder à l'emploi * 289 élèves * 50 stages pour 14 formations professionnelles différentes * 1000 personnes informées, 200 orientées, 223 placées
6 quartiers défavorisés de 10 à 20.000 habitants chacun		(13) - 7 Centres de F.P.		Suivi individualisé	- Commissions d'habitants (9) devenues 6 asso- ciations de quartiers - 1 groupe de jeunes de Polana Canico (11)	- Les professeurs - 5 agent(e)s d'orientation professionnelle communautaire (AOP) (10)	

FORMATION ET ORIENTATION PROFESSIONNELLE A MAPUTO (MOZAMBIQUE)

MOZ 02 – Interview de **Madame Véronique QUIBLIER**, responsable du projet à Maputo,
à Paris, le 20-06-2003 – ESSOR-Lille

L'appel FAPAFE et le projet

(1) En Mozambique où je travaille (depuis 2001) j'ai reçu, fin 2001 je crois, copie de l'appel FAPAFE. ESSOR Lille et CFSI se connaissent.

(2) Ma collègue de l'ONG CARE-UK et moi avions déjà l'idée de sortir le volet Emploi-FP du PDUI (Programme de Développement Urbain Intégré) qu'ESSOR mettait en œuvre
(3) depuis 1997 (sur financement UE/MAE).

(4) Le mettre à part permettrait qu'il soit plus qu'un appendice et puisse devenir une institution associant les privés et l'INEFP (agence du Ministère du Travail) et faciliterait une dynamique d'appui aux quartiers de la capitale.

Dès le début de notre réflexion, nous désirions obtenir pour le projet EFP (Emploi Formation Professionnel) la participation d'un agent de l'INEFP dans l'équipe.

Nous avons construit l'avant-projet en 2 mois environ entre 5 personnes : 2 formateurs professionnels mozambicains, la responsable étrangère du CARE, un cadre mozambicain de CARE et moi-même.

(5) Nous avons remis ce travail au directeur INEPF de la ville de Maputo qui l'a fait lire au directeur national. Eux n'ont pas lu le texte FAPAFE. Ils ont validé le projet et négocié avec nous (CARE et ESSOR) un accord de partenariat, dont l'objet était la création d'un premier lieu-pilote, dit UPA ("courte échelle").

(6) Par va et vient, d'avril à octobre 2002, nous avons défini entre les 3 parties une opération-pilote. Notre ministère de tutelle est le ministère de la Femme et de l'Action Sociale. D'autres ministères avaient leur mot à dire.

Les relations entre les acteurs de l'UPA

(8) Nous avons commencé les stages dès 2002 et au moment du rapport intermédiaire beaucoup avait été fait grâce au travail des participants au Comité de pilotage de l'UPA (COPI). Aujourd'hui il comprend 18 personnes, mais il reste une structure ouverte. Il a permis d'associer au projet d'autres que les 3 fondateurs et en particulier :

- (9) les associations de quartiers ; nous travaillons pour réaliser le PDUI dans cinq quartiers et depuis 1997 y sont nées les commissions d'habitants. Parmi ces dernières,

le volet FEP a formé des Agent(e)s d'Orientation Professionnelle (AOP). Ces derniers sont membres du COPI.

- (10) de son côté, CARE travaille avec des groupes de jeunes dont celui de (11) Polana Canico qui devient un relais UPA et participe au COPI. Ainsi l'UPA intéresse peu à peu d'autres quartiers dans les deux districts choisis pour l'opération pilote.

- (12) les entreprises ; sept d'entre elles travaillaient pour la FP en lien avec :

- (13) les Centres de FP (au nombre de 7). Ces deux catégories (l'une privée, l'autre publique) sont actives au COPI,

- (14) les deux administrateurs communaux des 2 districts qui sont nommés et sont membres du Conseil Municipal de Maputo. L'un des deux est actif au COPI,

- et, bien sûr, le directeur de l'INEFP de Maputo, CARE, ESSOR et l'équipe UPA.

(15) L'équipe UPA est mozambicaine et composée d'un coordinateur (rémunéré par CARE) à ½ temps, d'un assistant (rémunéré par ESSOR-FAPAFE) et d'un technicien (à venir, détaché par l'INEFP).

SCHEMA DES RELATIONS ENTRE ACTEURS	Cas: BENIN 03	Partenaires: DDEPS, CL, APE	OSI: A et A
---	----------------------	------------------------------------	--------------------

	Administrations	Etablissements	Collectivités locales	Organisations d'appui	Associations de base	Personnes	Rappel des objectifs
International	MAE			Aide et Action (AA)			Collecte et analyse de données de progression scolaire apportées par de multiples acteurs
National	Service Statistiques et Programmes du Ministère (Ets P et S) Plan national d'Education pour tous			AA (depuis 1993) Cellule d'appui aux opérations AA au Bénin		- Pers. Ressource AA (5 j/mois)	
Région Département de l'Atlantique	DDEPS (Dépt d'Enseignements Primaire et Secondaire) Comité départemental de suivi de la qualité de l'Education				Fédération Départementale des APE (FEDAPE)	- Directeur Départemental EPS	
Zone Ville	4 circonscriptions scolaires : * Ouidah * Tori-Bossito * Zê * Sô Ava - 4 Comités de pilotage sous-préfectoraux - 4 Comités de Validation des projets éducatifs - 4 Ateliers de concertation et formation		- Mairies - Comité Communal de l'Education (CCE)		4 Coordinations des APE (CAPE)	- 4 Chefs de Circonscriptions - Conseillers pédagogiques	
Village Quartier			- Elus locaux		- APE (Bureaux des) - Groupements de Femmes et de Jeunes	- Directeurs d'école - Enseignants : ° système formel ° communautaires	

RENFORCEMENT DU SECTEUR EDUCATIF DANS LE SUD DU BENIN : Mise en place d'un système fiable de collecte et de traitement des informations et données scolaires

Bénin 03 Aide et Action, Paris - Cynthia ANDRIHERY, chargée d'appui aux financements institutionnels (28/05/03)

- A et A est actif au Bénin depuis 1993, en 2001, l'association y emploie 47 salariés.

- Le MAE y cofinance une action sur le thème "Des passerelles pour les exclus du système scolaire".

- Mise au courant par A et A-Paris de l'appel à projets du FAPAFE, la cellule (béninoise) d'Appui aux opérations A et A a proposé ce projet qui présente une occasion originale de convergence des efforts entre:

- * le service statistique national du ministère de l'éducation
- * la direction de l'enseignement primaire et celle de l'enseignement secondaire du département de l'Atlantique
- * un ensemble diversifié de comités (par département et par circonscription) comprenant des fonctionnaires, des élus locaux, des parents d'élèves et des représentants d'organisations paysannes.

- La proposition du FAPAFE tombait donc au bon endroit.

- Le thème était ardu puisqu'il s'agit de statistiques scolaires. L'ambition était élevée ; préparer la planification de l'éducation de 4 circonscriptions en réussissant une première étape qui était de collecter et analyser les données de la progression des différentes formes d'éducatives (scolaire, communautaire, etc.).

- S'il réussissait avec les divers acteurs, ce projet (programmé avec précision et réalisable dans le court délai imparti) donnerait des bases solides aux "Comités communaux de l'éducation".

- Le rapport intermédiaire de décembre 2002 indique:

* que le Comité de pilotage du projet est placé au niveau du département de l'Atlantique au sein du Comité départemental de suivi de la qualité de l'éducation. Il comprend l'administration centrale départementale et sous préfectorale, l'éducation primaire, la Fédération des parents d'élèves et A et A.

* que 4 Comités sous-préfectoraux n'ont pu se réunir, à cause d'une rentrée scolaire émaillée de grèves.

Rien n'est dit sur les enseignants communautaires ni sur les groupements de femmes et de jeunes, ni sur les organisations paysannes.

SCHEMA DES RELATIONS ENTRE ACTEURS				Cas: SENEGAL 04		Partenaires: CRP; RAFED; AAME Guinaw-Rail	OSI: GREF
	Administrations	Etablissements Ateliers	Collectivités locales	Organisations d'appui	Associations de base	Personnes	Rappel des objectifs
International	MAE-SCAC <i>Programme des CRP PEES (partenariat pour l'efficacité de l'école au Sénégal, sur P.I.L.</i>			GREF LA KORA		4 greffons par 3 (2) (missions) avec relais auprès du CRP	- Renforcer les capacités des divers acteurs concernés par des jeunes pour: * leur formation * leur emploi * leur insertion et cela grâce à des alternatives adaptées. - Renforcement des acquis scolaires et/ou alphabétisation de 90 apprentis - Progrès des capacités de 10 patrons/compagnons - Apport en outillage pour les ateliers "Coin de Rue" Mise en place d'un: ATELIER COMMUNAUTAIRE 1 usager de l'atelier
National	ONFP			- GREF Sénégal - Collectif des Associations dans le domaine de l'éducation (9) - LA KORA Sénégal - Jardins d'Afrique (Niodor)		- 1 responsable expatriée * Collège de suivi des 4 CRP	
Région de Dakar		(7) - Chambre des métiers		(1) RAFED (1996) : Réseau d'appui à la formation et à l'éducation pour le développement		2 formateurs RAFED	
Dépt. de PIKINE		(12) Lycée Limamoulaye Coordination des formations formelle et informelle Ecole élémentaire	(8) Mairie	(3) - CRP (1996): Centre-ressource de Pikine RAFED/GREF - Comité d'animation - Collège des facilitateurs-formateurs (13)- Comité de pilotage (CRP)	(4) - GDAP: Groupement départemental des artisans de Pikine - APATIP: Association pikinoise pour les travaux d'intérêt public - OCB (Organisations communautaires de base): GIE, ASC, etc. (11)- Ecoles communautaires - APE	- Vacataires - 1 secrétaire - 1 gardien - Collège des patrons	
Quartier de GUINAW RAILS			Comité de quartier de Guinaw Rails Chef de quartier		(5) AAME Guinaw Rails (Association des Artisans et micro-entreprises de Guinaw Rails) (14) - Comité de gestion (Atelier)	- 1 coordinateur - 1 chef d'atelier - 1 secrétaire-formatrice - 1 gardien - Patrons - Parents d'apprentis (10) - Président AAME	

APPUI A LA FORMATION DES ARTISANS FORMATEURS

SENEGAL 04 - Monsieur GUENE, à Brest le 10-06-2003

Le projet et ses acteurs

Le document de projet a été fait par M.D. président du RAFED (1) une ONG sénégalaise et A.A. membre du GREF (2) que j'ai remplacé.

Le président de RAFED (M.D.) est un animateur salarié d'Aide et Action à Pikine et c'est lui qui fait l'intermédiaire avec les inspecteurs de l'éducation, etc.

Il s'agissait de construire un atelier appelé Atelier Communautaire dans le cadre du travail du CRP : Centre de Ressources de Pikine (3).

Le CRP est un lieu d'insertion des jeunes dans les quartiers. Le CRP de Pikine a été fondé par une ONG sénégalaise (le RAFED) et le GREF.

- (4) Au moment où je suis arrivé, en octobre 2002, il me semble qu'il y avait eu plusieurs changements de partenaires entre le CRP et les artisans.

- (5) De suite j'ai été occupé à mettre en place la structure de gestion de l'action : "Appui à la formation des artisans formateurs" avec l'Association des Artisans Métalliques et micro-entreprise de l'un des quartiers de (6) Guinaw-Rails (AAMEGR), les plus pauvres de Pikine.

- (7) Je n'ai pas rencontré de représentants de l'Etat, cependant les institutionnels sont venus en janvier 2003 à l'inauguration et la Chambre des Métiers de la région de Dakar a envoyé un représentant me semble-t-il plutôt au moment des élections.

- (10) C'est le président de l'AAME qui est en lien avec la Chambre des Métiers. Il est lui-même conseiller d'arrondissement de la mairie de Guinaw-Rails.

- (8) Les contacts avec la mairie sont plus ou moins faciles, en particulier il y a eu des difficultés au sujet du terrain car il était la propriété du comité de quartier (6) et la mairie s'est opposée au début à ce que ce comité le loue à l'atelier. Finalement c'est ce qui a été fait.

- (9) Nous nous sommes rapprochés de la Kora qui travaille à Guédiawaye dans un projet de Frères des Hommes.

- (11) *"Et les Formateurs Coins de rue ?"* Non, je ne crois pas qu'on ait apporté quelque chose dans ce domaine de l'éducation non formelle.

- (12) *"Et le lycée Limamoulaye ?"*

J'ai plutôt vu qu'ils s'intéressaient à récupérer l'action qu'à réellement s'intégrer.

- (13) *"Vous dites 'que le pilotage est démocratique' ?* Oui, on a créé un comité de pilotage comprenant 2 RAFED, 2 GREF, le chef de quartier, 1 usager de l'atelier et le personnel d'animation. Cela c'est au niveau du CRP. Au niveau du comité de gestion, de l'atelier, il y a 3 RAFED, 3 GREF et 3 AAMEGR.

Depuis l'interview de M. GUENE :

- Une convention nouvelle a été signée entre GREF, RAFED et AAME gr pour clarifier la suite de ce partenariat.

- De nouveaux contacts avec Aide et Action ont eu lieu ainsi qu'une rencontre pour continuer la formation des artisans et apprentis avec l'Office National Sénégalais de la Formation "Professionnelle (ONFP).

SCHEMA DES RELATIONS ENTRE ACTEURS

Cas: Sénégal 05

Partenariat: ENDA-TM; AFCR

OSI: GREF

	Administrations	Ets	Collectivités locales	Organisations d'appui	Associations de base et initiatives +/- formelles	Personnes impliquées	Rappel des objectifs
International	MAE / SCAC (11) PES (Plan d'aide à l'école sénégalaise) PAM (Programme alimentaire mondial)			GREF Comité de suivi France ENDA-T.M.		(4) - 2 "greffons" (chacune 2 missions de 3 mois) - Secrétaire exécutif ENDA-TM	
National	Direction Alphabétisation "Table de concertation des opérateurs en éducation", dont la Commission Petite Enfance et lecture "Semaine de l'éducation de base"			GREF Sénégal (2) ENDA-Ecopole (12) (Espace pédagogique)		(1) - 1 permanent GREF au Sénégal - 1 responsable Ecopole dont 1 éducateur - 6 pers.	
Région Dakar				(5) Comité de suivi du projet		- animateurs ENDA	
5 Zones AFCR	(6) Réseau entre 5 lieux de référence (1 par zone) 1 stage par zone + 1				(3) AFCR (Association des Formations Coin de Rue) - 1996 - 5 zones - Comité de direction (samedi) - 6 commissions	- Présidents AFCR de zone (10) - Secrétaire général AFCR - Responsables de zone (élus ou choisis) (8) - Adhérents AFCR	
Quartiers		57 écoles non formelles 1 enquête sur les FCR			- Ecoles non formelles (FCR) - Organisations de base - Caisses de solidarité - Adhérents AFCR	- Directeurs FCR (7) - Appreneurs FCR - Personnes-ressources - Personnes volontaires - Menuisiers	
							- Educateurs non formels dits "appreneurs" - Jeunes exclus du système scolaire (14) - Filles et femmes (13) - Familles

APPUI A LA CONSTITUTION D'UN RESEAU D'EDUCATEURS DU SECTEUR NON FORMEL Les FORMATIONS COINS DE RUE (FCR) à Dakar

SENEGAL 05 – Madame Monique ATTUYT, à Marseille le 21-05-2003

- Au Sénégal, le GREF (1) est représenté par Madame J.L. qui travaille en particulier avec ENDA (2), une ONG internationale.

Le projet et ses acteurs

- (3) L'association "Formateurs Coins de Rue" (AFCR) est née il y a (au moins) 6 ans.

Il y avait des FCR spontanées de toutes sortes (marabouts, épiciers, jeunes diplômés, écoles, etc.). A un certain moment, ENDA les subventionne mais alors leur nombre grandit. ENDA ne peut plus financer et pousse à la création d'une association entre elles. C'est l'AFCR. Mais elle fonctionne mal et explose en 2001. Un nouveau CA est élu mais "on" lui met des bâtons dans les roues. Le projet GREF/FAPAFE était d'épauler l'AFCR.

- (4) Nous (M.A. et Mme C. qui allons ensemble en mission depuis 10 ans) avons fait deux missions, à 2 chaque fois :

* 3 mois entre octobre et Noël 2002,

* 2,5 mois fin février 03 jusqu'à avril.

La même équipe, chaque fois, car c'était impossible de passer le témoin.

- (5) Deux comités de suivi ont été mis en place ; l'un, ici, pour le GREF. L'autre, au Sénégal (avec ENDA, etc.), mais ce dernier n'a jamais fonctionné.

- (6) La zone du projet est immense ; en fait il s'agit de 5 grands bidonvilles dont l'un se situe près de Thiès, à Keur Moussa. L'idée était de créer entre toutes ces écoles un réseau.

- (7) Les éducateurs non formels sont de toutes sortes. Leur niveau est celui du CEP, de la 5^{ème} ou de la 4^{ème}.

- (8) Pour devenir adhérent de l'AFCR, il n'y avait pas de critères : tous ceux qui avaient une vague école pouvaient venir. Le nouveau CA de l'association voulait changer cela et nous avons aidés à la rédaction d'une charte. Mais au même moment, le fait de la distribution des vivres du PAM a doublé le nombre d'écoles adhérentes.

- (9) Par hasard, le PAM a fourni en 02/03 des vivres (huile, etc.) aux enfants, en particulier via les écoles non formelles.

- (10) Le secrétaire général de l'AFCR est salarié par ENDA (M.K.). Il a été choisi par les autres.

- (11) Le SCAC à Dakar, nous l'avons rencontré, mais celui qui s'occupait de ce dossier allait partir et donc il n'a pas été vraiment intéressé.

(12) Et l'espace pédagogique ? ENDA a créé un "Espace Pédagogique", placé sous la responsabilité du directeur d'une cellule appelée ECOPOLE.

- (13) Je n'ai pas vu une allusion aux parents dans le dossier. Oui, c'est vrai mais leur situation là-bas est beaucoup trop dure.

- (14) Et les femmes ? Non ici les femmes ne sont pas moteurs. Quelques-unes sont élues mais les hommes oublient de les inviter.

Les ressources et la pérennité

- Chaque enfant paie, en moyenne, entre 2.500 à 3.000 CFA par mois. Le problème le plus difficile est de trouver un local car ils sont hors de prix. Certains locaux sont des ateliers de serrurier qu'on ouvre après la fin du travail de celui-ci.

- Un problème s'est tout de suite posé, celui de la rémunération des journées de formation. Il avait été prévu que chaque participant percevrait 1.500 CFA par jour. Ils ont décidé entre eux que ce serait 700 CFA par jour afin d'augmenter le nombre de journées stagiaire. Et cela s'est fait et chacun pointait chaque jour. Beaucoup d'entre eux étaient motivés pour venir et travailler.

- L'autofinancement de l'AFCR. C'est une idée sans contenu ; on parle d'activités génératrices de revenus, les AGR mais non, il n'y a rien.

SCHEMA DES RELATIONS ENTRE ACTEURS
Cas: CAMBODGE 06
**Partenaires: MNE, ONG
KOUSAR YOEUING, parents**
**OSI: Enfance et
développement**

	Administrations	Etablissements	Collectivités locales	Organisations d'appui	Associations de base	Personnes	Rappel des objectifs
International	- MAE (2) Accord-cadre Programme Petite Enfance (2000-2003 dont: Feuilleton télévisé sur les familles cambodgiennes) - UE - UNICEF - Ambassade de France			- Enfants et Développement (1984) - Alliance internationale Save the children (jusqu'en 2002)		Chef de secteur Cambodge-Vietnam (Annecy-Paris, 1999)	Développement d'un dispositif non formel d'éducation préscolaire et d'éducation parentale en milieu rural par des "maternelles villageoises" (MV)
National	- Ministère national de l'éducation (MNE) (1) - Département préscolaire du MNE <i>Coopération sur le préscolaire formel depuis 1987</i> <i>Groupe de réflexion interministériel pour l'éducation parentale -1999-</i>	Centre de formation des maîtresses de maternelle		Bureau E/D à Phnom Penh (5) Equipe Petite Enfance SCF-ED devenue (2001) : KROUSAR YOEUING ("notre famille") (KY)		- 1 expatriée (7) conseillère psychologue résidant à Phnom-Penh depuis 1992 (temps partiel) - 1 directrice - 15 personnes en 2003	
Province de TAKEO (3)	- Département éducation de deux districts - Service - Maternelles Villageoises					- Inspectrices réscolaires - Animatrices pédagogiques	
Communes	Service de santé (PMI-PEV)	- Ecoles primaires déservant plusieurs villages - Parfois une maternelle formelle	Conseils communaux			- Elus locaux - Directeur Ecole - Parents (9) Fiches de suivi individualisé	
Villages	Par le projet FAPAFE: 6 villages (30 au niveau national)	(6) Création de maternelles villageoises (MV) <i>Suivi par KY: 3 fois/mois dans chaque village</i> <i>Suivi par SCF-ED: 1 fois/mois dans chaque village</i>	Comité de développement villageois (s'il existe)		(10) Comités de parents gérant chaque MV	(8) 2 villageois par maternelle (Binômes H/F) employés (4) comme éducateurs	

DEVELOPPEMENT D'UN DISPOSITIF NON FORMEL D'EDUCATION PRESCOLAIRE ET PARENTALE ADAPTE AU MILIEU RURAL CAMBODGIEN

CAMBODGE 06

Bob Holland, chef du secteur Cambodge-Vietnam à Enfants et Développement [Paris]
Annecy, le 05/06/03

Les rapports entre les divers acteurs du projet

- (5) "Le partenariat", à ce moment, était notre contexte puisque l'équipe cambodgienne d'E et Dt venait de fonder son association: Krousar Yoeung [KY].

- (1) Depuis 1987, nous travaillions en bonne collaboration avec le département préscolaire du Ministère de l'Education Nationale MEN qui implante et dirige des maternelles formelles dans les villes.

- (2) Le MAE et l'UE financent notre travail là-bas. Deux innovations ont mûri vers 1999-2000:

- l'éducation parentale
- les maternelles villageoises (MV).

- (3) Les MV existent désormais (2003) au nombre de 30 dans différentes régions, dont 6 dans la province de Takeo (celle choisie pour établir le projet "FAPAFE"). Le MEN a chargé KY de les implanter avec la bénédiction des autorités. A terme, elles seront autonomes, financées par les habitants. Aujourd'hui 8 sont autonomes.

- (4) Les parents forment un Comité. Ils choisissent des éducateurs(rices) locaux. Ils construisent le matériel pédagogique.

- (6) KY a maintenant des relations et des contrats avec plusieurs organisations (UNICEF, Partage, etc.)

- (7) MEN nous a dit: "*Vous voulez travailler dans les villages ? Génial. Nous, ministère, on ne peut pas. Allez-y*". Pour l'éducation parentale, cela a été facile à concevoir avec le MEN. Notre conseillère est au Cambodge depuis 10 ans et travaille en amitié avec la direction du Dt préscolaire.

- (8) Les éducateurs(rices) sont deux par maternelles; souvent les parents choisissent parmi les (nombreux) candidats (tous du village) une femme et un homme.

- (9) Nous associons au travail de construction d'une "fiche de suivi individualisée" pour chaque élève de la MV non seulement les maîtres et les éducateurs mais aussi les comités de parents.

- (10) C'est par des actions concrètes de ce type, construites par ces trois-là ensemble, que le partenariat devient effectif entre eux. En quelque sorte la fiche les relie entre eux autour de l'enfant.

Les ressources.

Les éducateurs sont indemnisés par les comités de parents qui trouve les ressources pour ces indemnités en particulier par des activités génératrices de revenus. Et le PAM leur fournissait (cela s'arrête) 10 kg riz/mois.

SCHEMA DES RELATIONS ENTRE ACTEURS

Cas: BURKINA FASO 07

Partenaires: MEBA; CEB ;
APE; Enseignants

OSI: A et A

	Administrations	Etablissements	Collectivités locales	Organisations d'appui	Associations de base	Personnes	Rappel des objectifs
International				- A et A = Aide et Action, Paris - Action Aid, Londres			
National	Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation = MEBA			Equipe A et A (BF) <i>* Comité de direction du « P.C. » : Programme conjoint entre A et A / AA BF (2001)</i>			
Région	Province du Sanguie (zone-pilote) DPEBA Service Amélioration de la Vie scolaire et Education Non Formelle					Coordinateur de zone du Sanguie (P.C.)	
Zone de Didyr	Inspection DPEBA	CEB = Circonscription d'Enseignement de Base	<i>* Comité de pilotage du PC-Didyr (juin 2002)</i> <i>* Comité de la troupe théâtrale</i> <i>* Comité "Infrastructures"</i> <i>* Comité "Alphabétisation"</i>			Inspecteur DPEBA	
Villages [42 villages]		42 CEB = Centres d'Education de Base Non Formelle CPAF = Centres Permanents d'Alphabétisation Fonctionnelle <i>Travaux de réfection</i>	42 Comités villageois de sensibilisation		APE (parents d'élèves) AME (mères d'élèves (?) ou éducatrices ??)	- 120 enseignants - Groupes d'Animation Pédagogique <i>* 4 écoles retenues, plus Mogueye</i>	

** Rééquilibrage de la tendance de scolarisation entre garçons et
→ Filles*

** Alphabétisation et Formation Professionnelle des:
→ Femmes*

SENSIBILISATION ET FORMATION DES PARTENAIRES LOCAUX POUR L'EDUCATION DES FILLES DANS LA CIRCONSCRIPTION D'ENSEIGNEMENT DE BASE DE DIDYR, PROVINCE DU SANGUIE, BURKINA FASO

Burkina-Faso 07

Aide et Action, Paris - Cynthia Andrithéry, chargée d'appui aux financements institutionnels (28/05/03)

- Le projet CEB-Didyr fait partie du programme conjoint (PC) mis en oeuvre, à partir de leurs ressources propres, par Aide et Action (Paris) et Action Aid (Londres)
- L'équipe burkinabé chargée du PC a été intéressée par l'appel à projet du FAPAFE (transmis par A et A- Paris) et a préparé le projet avec le coordinateur de zone (PC) de la province de Sanguie. L'occasion de bénéficier de ressources autres que celles d'A et A, rapidement obtenables et point trop volumineuses, a probablement paru heureuse à l'équipe burkinabé.
- Cette dernière a donné alors peu de détails sur le tissu associatif existant dans cette circonscription rurale. On constate que, dans le deux textes disponibles, il n'est parlé:
 - ni de collectivités locales (le processus de décentralisation serait donc resté en panne en 2002)
 - ni d'autres ONG que celles du PC
 - ni d'autres associations de base que les parents d'élèves
 - ni des missions à effectuer ou effectuées par A et A-Paris auprès du Comité de direction du PC.
- Dans le rapport intermédiaire (déc. 2002) on trouve peu de renseignements sur l'objectif d'alphabétisation des adultes.
- Il faudra attendre le rapport final, sur ce projet de dimension restreinte, pour avoir une restitution du progrès et de la vitalité des échanges entre les 42 comités villageois de sensibilisation [à l'éducation non formelle et à l'alphabétisation] et en leur sein.

SCHEMA DES RELATIONS ENTRE ACTEURS

Cas: MADAGASCAR 08

Comité local de gestion d'un
Fonds souple Urbain

OSI: A et A

	Administrations	Etablissements Entreprises	Collectivités locales	Organisations d'appui	Associations de base	Personnes	Rappel des objectifs
International				A et A (Paris)			Grâce à un fonds souple, renforcer les 3 offres d'éducation : - formelle - péri-scolaire - non formelle par un projet EDUCATIF de QUARTIER, dans et hors de l'école (phase pilote).
National	* Crise politique			Délégation A et A à Madagascar		- 1 coordinateur et son équipe	
Région Antananarivo	- Etude exploratoire et étude de faisabilité (2000)			Programme MDC (Mada Centre) - avril 2001	Association Femme et Développement	- 3 responsables : * Opération * Administration * Suivi-Evaluation + Prestations	
				- GRET - SAF/FJKM Comité de pilotage			
Zone Ville	4 circonscriptions scolaires CISCOS		Mairie				
Quartier 4 Fokontany pilotes	- Services administratifs scolaires - Encadrement Jeunesse et Sport	- Ecoles privées - Ecoles primaires publiques	4 Comité Local de Sécurité (CLS) nommés par leur président élu	Fonds Souple géré par: Comité d'octroi Nombreuses ONG	- Groupes requérants - APE - Ass. de quartiers - Ass. sportives - Organisations locales diverses	- Présidents des Fokontany - Formateurs informels - Individus requérants	

71 projets reçus ; 17 projets cofinancés

CREATION D'UN FOND SOUPLE DE FINANCEMENT D'ACTIONS SOCIO-EDUCATIVES DANS 4 QUARTIERS D'ANTONANARIVO

MADAGASCAR 08 – Madame Cynthia ANDRIHERY (Aide et Action, Paris) – Chargée d'appui aux financements institutionnels

- Le programme MDC est le programme d'A et A pour la région d'Antananarivo (Madagascar Centre). Il est conçu et mis en œuvre par l'équipe malgache de la délégation d'A et A à Madagascar.

- Beaucoup d'initiatives d'éducation dans les quartiers n'arrivent pas à se concrétiser. D'où l'idée d'un fonds souple susceptible de leur apporter des coups de pouce.

- Au départ, on prévoyait un "Comité d'octroi" par Fokontany, soit 4. Aujourd'hui on fonctionne avec un seul comité d'octroi.

- *"Le fonds continuera-t-il après le projet ?"* Oui, et nous comptons sur la reconduction du FAPAFE.

SCHEMA DES RELATIONS ENTRE ACTEURS

Cas: Guinée 09

Partenaires: Etablissements scolaires;
ONG et OP guinéensOSI: ESSOR -
Toulouse

	Administrations	Etablissements Entreprises	Collectivités locales	Organisations d'appui	Associations de base	Personnes	Rappel des objectifs
International	- Ambassade de France - FSD [- UNICEF] - UE	- CM2 Baziège (31) - CM1 Ramonville (31) - Lycée et Collèges Mirande (32) - Lycée professionnel Bellevue	(9) et (10) SICOVAL (36 communes)	ESSOR (1) Toulouse dont "ED"		- Chargé de mission "ED" d'ESSOR (12 jours)	(2) Un projet cofinancé par l'UE sur l'agroforestation comprend un volet EDUCATION à l'Environnement [ERE]
National	- Autres DPE	- INRAP (Institut National de Recherche et d'Action Pédagogique) - Univ. Conakry (CERE) (5) CEED (Centre pour l'Education à l'Environnement et au Développement)		Club des Amis du Monde (CAM) (3)	Clubs UNESCO	- Directeur des programmes d'ESSOR (10 jours) à LABE	
Région du Fouta Djalou	DPE (Direction Préfectorale de l'Education)				Coordination régionale des APEAE	- 1 salarié guinéen d'ESSOR coordinateur du projet: (4) * 1/4 temps à Labé * 1/4 temps à Conakry - 1 logisticien (temps partiel)	
						(6) Séminaires guinéens sur l'éducation environnementale à Ditinn (mai 2001) et Pita (nov 2002)	
Zone Ville		Ets scolaires: - Labé (7 écoles) - Mamou (6 éc.) - Conakry (1 éc.) 3 Projets Pédagogiques Pilotes (PPP)	Mairie de LABE	(8) Comité de pilotage pour le suivi du projet AGPEED (Asso. Guinéenne pour l'Educa. et le Dév.) (4)	(7) APEAE (Association des Parents d'Elèves et Amis de l'Ecole)	Couple entre la direction d'école et le président de l'APEAE - Enseignants et Parents	Education à l'environnement d'enfants en cours de scolarisation en (11) Guinée ...et en France
Village Quartier		- Ecole Yembéréng - Ecole de Tougué		VAPE (Volontaires (6) d'Aide pour la Protection de l'Environnement)	AJUPE (6) (Asso. de Jeunes Universitaires Pour l'Enviro.) à Yambéréng Clubs écologiques (6) scolaires	- animateurs pédagogiques de divers ONG - Paysans Yembéréng	

RENFORCEMENT D'UN PARTENARIAT GUINEEN SUR L'EDUCATION ENVIRONNEMENTALE

GUINEE 09 – Mesdames Sophie BAUDRILLER, directrice d'ESSOR Toulouse et **Ludivine WASNIOVSKI**, chargée de mission ED, à Castanet-Tolosan, le 23-05-2003

L'appel FAPAFE et le projet

(1) Nous avons une activité Education au Développement (ED), en France, depuis 10 ans.

(2) Et, en Guinée, en bordure de notre programme d'agro-foresterie, technique et lourd (500.000 Euros pour 3 ans) on touchait du doigt l'activité ERE.

- (3) En effet, une association guinéenne le CAM (Club des Amis du Monde), qui travaillait la question des déchets et de l'eau, nous demandait un appui technique à leurs capacités d'animation.

- (4) Le coordinateur guinéen, embauché pour la durée du projet, est membre du bureau de l'AGPEED. Il n'est pas resté au projet mais continue à collaborer bénévolement.

- (5) L'INRAP, le CEED, l'Université de Conakry (CERE) prêtent leur concours mais sont sans moyens.

- (6) Les deux séminaires ont été réussis et ont intéressé des associations guinéennes de toutes tailles.

- (7) Pour les sorties et visites des élèves, ce sont les parents d'élèves qui fournissent l'argent.

- (8) Le Comité de pilotage est, aujourd'hui encore, informel. En fait c'est un noyau d'associations et de personnes intéressées. Il n'y a pas "un" partenaire. Il y avait la CAM, les autres sont venus peu à peu.

- (9) Ici en France, nous cherchons à intéresser les communes (par ex, via les établissements scolaires) plutôt que la région. Au cours de l'action ces liens se sont développés dans la région de Toulouse.

- (10) Un élu (membre du syndicat des communes appelé SICOVAL) a d'abord rencontré ici le maire de Labé (Guinée). Ensuite il est allé là-bas, a vu le travail d'ERE et au retour il a épaulé, avec l'appui

du syndicat, des actions ici, dans les collèges et les lycées.

- (11) Les enfants et les jeunes de Guinée, des mêmes classes que ceux d'ici, n'ont pas les mêmes âges que ces derniers, mais cela ne pose pas de problèmes. En Guinée les élèves d'une même classe ont de grandes différences d'âge entre eux. Leur envie d'échanger est très forte et cela nous "booste".

SCHEMA DES RELATIONS ENTRE ACTEURS

Cas: GUINEE 10

Partenariat: Min. FP; Entreprises; Formateurs

OSI: ESSOR - Toulouse

	Administrations	Etablissements Entreprises	Collectivités locales	Organisations d'appui	Associations de base et professionnelles	Personnes	Rappel des objectifs
International	- Union Européenne (ONG/1999) (2) - MAE - Banque Mondiale (PDU III)		Région Midi- Pyrénées	(1) * Programme BTC jusqu'à fin 2002 ESSOR - Toulouse (depuis 1989 sur le sujet Terre crue)		Directeur (20 jours de mission)	Visant un impact dans tout le pays, le projet démarre, au Fouta, une action "Formation" qui sera étendue ailleurs après - Formation professionnelle à la construction avec briques en terre crue ... en vue de l'insertion professionnelles des jeunes maçons - Journées portes ouvertes - Population (Satisfaite par rapport qualité/prix du logement)...avec respect de l'environnement.
National	D.N. Formation professionnelle D.N. Habitat et construction	ISAV (Institut Supérieur Agronomique de Faranah) Comité de pilotage Commission paritaire		- ESSOR-Guinée - Pride Guinée	(3) APG-BTC (Association des professionnels guinéens du bâtiment T.C.)	- Représentant en Guinée (30 jours) - 1 formateur ISAV	
Région du Fouta						(6) - 1 technicien formateur à temps plein (ESSOR) à TIMBI Madina	
Villes diverses		(4) CFP de Labé (Centre de Formation Professionnelle) - 3 autres CPF (5) Entreprises locales	Mairie de Labé (dont constructions du PDIL III) durant le précédent programme (7) (8) - 3 modules d'1 mois - 3 sessions d'une semaine	- Pride Labé		- 2 formateurs CFP Labé - 3 nouveaux formateurs - Maçons qualifiés - Entrepreneurs - Jeunes maçons	

RENFORCEMENT DES CAPACITES DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN TERRE CRUE

Guinée 10 – Madame Sophie BAUDRILLER, directrice ESSOR Toulouse

L'appel FAPAFE et le projet

(1) Le programme BTC (Blocs de Terre Compressés) en Guinée est ancien. L'association travaille ce thème depuis 1989.

(2) Aujourd'hui un programme de 3 ans (1999-2002) est terminé et a été évalué avec l'appui du F3E, en février 2003. Il était financé par l'UE et le MAE et la région Midi-Pyrénées et mis en œuvre par
- l'équipe ESSOR-Guinée
- et (3) l'APG-BTC dans plusieurs régions de Guinée.

- L'objectif de renforcer les relations entre acteurs du Sud est inscrit dans notre démarche, une démarche de longue durée ; c'est pourquoi ce qui nous paraissait contradictoire dans le FAPAFE était sa durée.

- Les acteurs principaux aujourd'hui sont :

* (4) le Centre de Formation Professionnelle de Labé (CFP), en particulier par le travail de deux de ses formateurs,

* (1) ESSOR-Guinée,

* (5) quelques entrepreneurs individuels motivés + les 3 autres.

- (3) Nous comptons sur l'APG-BTC, mais leur apport est décevant. Grosso modo, cette association d'entrepreneurs est plus orientée vers la recherche de marchés que vers la formation. C'est pourquoi nous travaillons aussi en direct avec les entrepreneurs individuels.

- (6) La cheville ouvrière du projet est un technicien d'ESSOR, résident à Timbi Madina (région du Fouta) et travaillant à plein temps pour le projet. C'est un formateur dynamique que le FAPAFE nous a permis de garder en Guinée, auprès des jeunes maçons et des entrepreneurs du Fouta.

SCHEMA DES RELATIONS ENTRE ACTEURS

Cas: HAITI - 11

Partenaires: Commune Dessalines;
Association ADICOD

OSI: Savoie-Solidaire

	Administrations	Etablissements Entreprises	Collectivités locales	Organisations d'appui	Associations de base	Personnes	Rappel des objectifs
International	Ambassade de France		(3) Savoie- Solidaire (1995)	- GREF - Aide et Action - Fondation Paul Gérin Lajoie (Canada)		- Missions fréquentes de S.S. - Missions du GREF: (4) * 1 greffon (M. GREFFE René) en mars 2002 * 2 greffons en automne 2002 * 2 greffons en hiver 2002	Dans une commune, accompagner et qualifier un réseau d'acteurs pour prendre part à un "projet d'éducation" associant le secteur non formel et le secteur formel Initiation des élèves du secondaire à l'informatique (DUPROSE - sept 02/ juil 03)
National	Ministère de l'éducation nationale (MEN)			(5) - Aide et Action - PAENA (Association canadienne)		- 1 représentant A et A	
Département de l'Artibonite	- Inspection départementale MNE - Service d'appui pédagogique					- 3 inspecteurs EN	
Commune de Dessalines			(1) Municipalité de Dessalines - Cellule technique (Education, santé, environnement, urbanisme)	CLAC (Centre de lecture et d'animation culturelle)	(2) ADICOD (Association de Développement Intégré de la Commune de Dessalines) LA DUPROSE (ressortissants à P et P)	(8) - 1 maire et 2 adjoints (9) - 1 représentant de Savoie- Solidaire (Dessalinien) - Coordinateur ADICOD - Animateur CLAC	
-6 sections communales -254 localités (180.000 hab.) (6)		- Ecoles publiques - Ecoles privées - Ecoles communautaires	CA-SEC (Conseil d'administration de chaque section communale)		(6) - Groupes MOUVEN (7) ADICOD de chaque section communale: - Organisations paysannes - Organisations de femmes - Organisations culturelles	- 6 élus CA-SEC - Enseignants - Elèves - Parents - Responsables d'associations	
2000: Programme Alphabétisation - Ecoles - Instituteurs - Echanges Début 2002: Etude d'état des lieux sur l'éducation à Dessalines Réflexion en France et missions sur place de Savoie-Solidaire en mars 2002 et fév. 2003 2001: 54 instituteurs en stage durant 15 jours en juillet 2001 Été 2002: 4 nouveaux stages - Former les Comités de gestion de chaque école (sept 02 / juil 03)							

AMELIORER LES CONDITIONS D'EDUCATION A DESSALINES : Qualification des acteurs locaux et accompagnement de leur concertation

HAITI 11

Le 2 juin 2003, à Chambéry- M. Jean-Paul GANDIN, directeur de Savoie Solidaire et Mme Magali AGOSTI,

chargée de mission dont Haïti depuis 2001

Les relations entre les acteurs

- Nos missions à Haïti sont fréquentes. Eux et nous mettons beaucoup d'énergie depuis 1995 dans la coopération entre:

- (1) La commune de Dessalines
- (2) L'association ADICOD formée par les citoyens dans chacune des six sections de la commune
- (3) Le département de la Savoie

Se sont joints à nous, dans le domaine Education:

- (4) Le GREF depuis 2000, en particulier M. René GREFFE de Grenoble; puis par des missions courtes de formateurs
- (5) L'association Aide et Action (représentée à Haïti) qui co-finance le programme Savoie/Dessalines depuis 2002 et avec laquelle nous avons élaboré cette année une "Charte de vision partagée".

Par exemple, (6) les enseignants qui participent volontairement aux stages, échangent effectivement leurs expériences, quels que soient leur propre niveau scolaire et leurs statuts.

Après ces stages, ils forment entre eux des groupes d'échange et de perfectionnement, les MOUVEN (chers à nos amis du GREF).

(7) A la dernière Assemblée générale d'ADICOD, qui a duré une journée et à laquelle nous avons assisté, il y avait une centaine de participants.

Deux atouts :

(8) a) Le maire de D. connaît la Savoie (où il s'était réfugié) et, revenu à D. sa commune d'origine, il y a été d'abord le représentant de S.S. C'est un ingénieur du génie civil. Il s'est présenté sans parti et a été élu maire, il y a 3 ans.

b) ADICOD existait avant la coopération D./S.S.

Notre représentant actuel à D. est un autre dessalinien, salarié de S.S. et choisi par nous. Il a remplacé le maire. C'est un comptable-économiste né dans l'un des villages de D.

(9) Son rôle est:

- celui d'une courroie de transmission, entre ici et là-bas (fax, internet)
 - celui du payeur (il a le chéquier)
 - celui d'animateur (cheville ouvrière du programme)
- En plus, il apporte des compétences techniques propres.

Ressources et pérennité du projet

- Pour le financement du programme, la majeure partie vient de S.S.. Rien n'est jamais financé à 100% par S.S.. Pour cela:
- La commune de Dessalines explique ce qu'elle peut apporter: à partir de son budget; hors de son budget. Cela c'est l'argent "chaud".
- Connaissant cela, S.S. prévoit le volume de ses apports obtenus du Conseil général et des co-financements publics.
- Et puis les personnes concernées apportent leur part. Par exemple, pour les stages durant l'année scolaire, les maîtres se font suppléer par quelqu'un qu'ils défraient. Sur place ils sont nourris. il n'y a pas de per-diem.

SCHEMA DES RELATIONS ENTRE ACTEURS			Cas: SENEGAL 12		Partenaires: C.L.- CDM - Assoc d'artisans		OSI: La Kora
	Administrations	Etablissements Entreprises	Collectivités locales	Organisations d'appui	Associations de base	Personnes	Rappel des objectifs
International	-MAE - PNUD	(9) - Chambre des métiers de Vendée - Ateliers d'apprentissage de la Giraudière (69)	(8) Mairie de La Roche-sur-Yon	(1) - La KORA (1989) - Frères des Hommes (Dakar - 1999) - Réseau AOUDAGHOST (2000)		- Chargé de suivi et valorisation (2 mois)	1- Redynamisation de la CPA et des associations d'artisans 2- Réalisation du Plan de formation avec les artisans (en cours) 3- Rénovation de l'apprentissage (en cours) 4- Créations de 2 antennes (en attente)
National	- Ministère(s) - Direction de l'artisanat	- Centre national de qualification professionnelle - PAMEC (Projet d'Appui aux artisans menuiserie et cuir) - Thiès - ONFP - Lycée Delafosse - Centre Koblenz (Dakar, Thiès)			FENAS (Fédération nationale des artisans du Sénégal)	- Expatrié à Guediawaye (F des H) - Coordinateur sénégalais Kora, à Dakar	
Région de Tambacounda		(4) (CMT) <i>Modules techniques et module "Vie associative" (avant 2000)</i>	(8) Mairie de Tambacounda	CPA (Cellule Pédagogique Artisanat), 1994 (6) , puis CPA renoué (10) (2002)	URA (Union régionale des artisans)	- 1 personne-ressource (2 mois) - Intervenants formations	
Villes	a) Ville de Tambacounda (2) b) Ville de Bakel c) Ville de Kédougou	- Atelier Espace de services aux métiers-1999 - Centre Don Bosco - CEF (Organisations paysannes)	(11) Etude du "dispositif" de formation Atelier de restitution (février 2003)		(5) - AJMET (assoc. de menuisiers) - AJST (assoc. de soudeurs)	- 1 chef d'atelier - 1 secrétaire gestion	
Autres	Projet Kora-F d H (3) à Guediawaye (5) (1999)				GIE DIOCKO	140 apprenants (artisans + apprentis)	

RENOVATION DE L'APPRENTISSAGE PAR UNE DYNAMIQUE DE FORMATION PORTEE PAR LES ARTISANS

SENEGAL 2 Hervé DERRIENNIC, La Kora, à Bonneville, le 03/06/03

Les relations entre les acteurs

(1) Au Sénégal, la Kora travaille en deux endroits:

- (2) Tambacounda (depuis 1989)

- (3) Guediawaye (région de Dakar) (depuis 1999).

(5) Depuis 1989, La Kora travaille à Tambacounda avec les petits artisans et les apprentis. La Kora épaulé les associations AJMET (artisans de la menuiserie bois) et AJST (artisans soudeurs).

Les deux associations sont vivantes. Elles utilisent les machines de l'atelier collectif

(7) (l'Espace de service aux métiers) que nous avons monté avec eux, en 1999.

(4) La Chambre des Métiers de Tambacounda (CMT) existe depuis 1978, soit avant notre venue. On ne doit pas oublier l'instabilité des agents de l'Etat dans cette région éloignée, dénommée "Sibérie tropicale".

A la fin des années 1990, la mairie de Tambacounda (8) a intéressé la mairie de la Roche-sur-Yon (jumelée avec Tambacounda depuis ?) à ce secteur d'activité. Et la mairie s'est tournée, pour ce travail, vers la Chambre des métiers de (9) Vendée (CMV).

(10) Alors, nous cherchons à intéresser la CMV à la mise sur pied d'une nouvelle structure de formation des artisans (le "CPA rénové"), cette fois placée sous la responsabilité des associations d'artisans.

(6) En 1994, la Cellule Pédagogique Artisanat (CPA) a été créée par la CMT; nous y avons participé activement. Elle a bien fonctionné pendant cinq ans. On y faisait 15 stages/an dont les 2/3 pour des formations techniques et 1/3 pour des formations à la gestion. Cette coquille est devenue vide.

(11) En février 2003 est sortie l'étude du "dispositif de formation" qui a été commandée par la CMV et financée par la mairie RSY. Elle concerne les artisans, les apprentis, les GIE (Groupement d'intérêt économique), les associations de femmes, etc.

- La Kora craint que l'intervention des deux mairies et des deux CM rendent le dispositif trop institutionnel et qu'il ne puisse être maîtrisé par les artisans. Un exemple: l'Espace de service est quelque chose de pratique, sans grand bâtiment, etc. La mairie de T a fait la demande à RSY d'un vrai centre artisanal (1,5 millions d'euros..)! Il y a un risque de recul.

- La Kora a son siège à Lyon et ni représentant, ni cellule à la RSY. Donc nous ne pouvons pas obtenir d'aide directe pour notre équipe là-bas. De son côté la région Rhône-Alpes ne coopère pas avec la région de Tambacounda.

SCHEMA DES RELATIONS ENTRE ACTEURS			Cas : MALI 13		CPCD : Comité de Pilotage des Communes du Djombuxu		OSI : GREF
	Administrations	Etablissements Entreprises	Collectivités locales	Organisations d'appui	Associations de base	Personnes	Rappel des objectifs
International	SCAC (Bamako)		- Région Nord-PdC - Guinée (62)	- GREF (1996) - ADS (Marena) - GRDR France	(1) CCMDF (Comité Communal de Marena Djombo- ko en France) - Cereles de qualité - d'enseignants en Guinée	- Emigrés ressortissants - Greffons par 4 missions : (7) * M.H. * C.R. * L.S. * JMB (évaluation) - S.S. (GRDR)	Aboutir à un schéma directeur du développement de l'éducation du Djombuxu

APPUI AUX PARTENARIATS POUR L'AMELIORATION DE L'EDUCATION DANS 5 COMMUNES DE DJOMBUXU (MALI)

MALI 13 – Mesdames Léna STRAUCH (LS) et Marie-Hélène FAUVEAU (MHF) à l'Hay-les-Roses, le 28-05-2003

Les acteurs du projet

(1) [LS] Depuis 1999, le GREF m'a confié la gestion de projets dans la région de Kayes ; en particulier pour l'appui à des (2) associations de parents d'élèves (APE), avec des financements fournis par le MAE via le SCAC (Bamako) et la coopération décentralisée entre Région de Kayes – Région Nord / PdC.

[MHF] En 2001, l'association française (3) ADS (dont je fais partie), partenaire du (4) CCMDF, a contribué à la construction d'une école et d'une salle polyvalente à Diataya-Salamou (commune de Marena, dans la zone du Djombuxu). Je travaille avec le GREF mais je vais là-bas en tant qu'ADS.

- (6) Le GRDR, par Monsieur S.S. (employé en France par le GRDR et originaire de Diataya-Salamou) était frileux au début, puis il s'engage et cela a fortement facilité nos missions d'appui, le transfert des fonds (car le CPCD n'avait pas encore d'existence légale) et la préparation des conventions avec ce partenaire (nouveau pour nous).

- (7) Quatre personnes du GREF ont effectué des missions pour le projet.

- (8) Un secrétaire exécutif pour le CPCD est embauché en novembre 02. Le comité de sélection est composé du GRDR-Kayes et du CPCD. Son contrat finira le 30-06-2003.

- (9) L'AVRL a effectué une formation (action A) en mars 2003 (18 jours).

- (10) L'action confiée au CAP est en cours (action C).

Les relations entre eux

- Le secrétaire exécutif est efficace. Avec le système des actions précises (A à M ...) il a pu mobiliser les élus, et d'autres, à aller au-delà des palabres-de-notables, et à travailler concrètement.

- Peu à peu se crée une sorte de tissu entre les APE, et puis entre APE et CPCD (où il y a 2 représentants par commune) et entre ici (le CCMDF, l'ADS, S.S., etc.) et là-bas (CPCD, GRDR, etc.). D'autres communes demandent de rejoindre le CPCD. Plus au Nord, un autre CPCD serait en train de se créer.

Ressources et pérennité du projet

- Le projet est financé à 80% par FAPAFE.

Le président du CPCD (originaire de Segala) signe des "bons à payer" aux divers intervenants et le GRDR-Kayes leur paie au nom du GREF. Puis :

- * l'AVRL est payée par des prix-de-journée aux formateurs,

- * le GRDR est rémunéré par GREF-FAPAFE pour les services rendus,

- * les voyages des missions GREF sont payés par le projet, hormis ceux faits au nom de l'ADS. Chaque greffon se nourrit sur ses propres fonds,

- * sur place, les participants(es) aux formations apportent une partie de la nourriture ; les communes hébergent ; les APE assurent du travail. Il n'y a aucun per diem.

SCHEMA DES RELATIONS ENTRE ACTEURS				Cas: ALGERIE 14		OSI: ERM	Partenaires: MEN et UJSARIO
	Administrations	Etablissements Institutions	Collectivités locales	Organisations d'appui	Associations de base	Personnes	Rappel des objectifs
International	(9) - MAE (DAP) (10) - UE		- Villes espagnoles	(1) - ERM, Paris (Enfants Réfugiés du Monde) - 1987 - FRANCAS (formation, évaluation) (Intervient depuis 1987 pour les 0-6 ans: crèches, jardins d'enfants, centres d'animation PMI, et récemment action auprès des enseignants des écoles primaires) - F. France Liberté - MC Paix (Suisse)		(8) - Missions de volontaires ERM et FRANCAS de plusieurs mois - Moniteur visiteurs espagnols	<i>* Promouvoir des actions d'éducation non formelle (ENF) et de loisirs pour les enfants de 6 à 12 ans:</i> - en renforçant les capacités des différents acteurs, - en créant des liens avec l'école formelle (EP) 5000 enfants, tous scolarisés "Groupe focal" : 24 personnes pour l'animation (ENP) de l'ordre de 1500 enfants les fréquentent
National	(6) MEN (Ministère Education Nationale) Sahraoui	- UJSARIO (Union de la Jeunesse Sahraouie) (7) - Scouts (branche de l'UJSARIO)		- Bureau ERM Algérie		- Secrétaire général UJSARIO - Responsable national Scouts - Responsable ERM	
Wilaya de Dakla	- Wali (5) - D. Rég. MEN	- Camps de réfugiés sahraouis		- Equipe régionale Scouts - UJSARIO, équipe régionale - Equipe ERM-FRANCAS		- Directeur régional MEN - Inspecteurs EN - Coordinateur régional - 1 responsable pédagogique animation (en projet) - Formatrice Education ERM - Formatrice Animation ERM - Coordinatrice pédagogique ERM (rentrée en août 2002)	
7 Daïras		5 écoles primaires 7 Centres d'animation (CA)		suis par le mouvement Scout	(4)	(2) - 90 enseignants (3) - 1 responsable par CA - 98 animatrices	

Actions appuyées par le projet en 2002/2003:

- * Plateforme intersectorielle (EP et ENF) de coordination régionale
- * 5 ateliers d'éveil et de soutien aux enseignants et visités des CA
- * Formation d'animatrices au BAFA
- * Appui aux 7 centres d'animation

→ n animatrices en formation (3 ans)

PROGRAMME DE SOUTIEN A L'EDUCATION FORMELLE ET NON FORMELLE :

Ecoles primaires et centres d'animation

Algérie 14 Enfants réfugiés du monde, Montreuil

Nicole DAGNINO, directrice ERM et Virginie ROIRON, responsable du programme Moyen Orient Algérie (28/05/2003)

Le projet et ses acteurs

- (1) ERM et FRANCAS interviennent depuis 1987 pour les 0-6 ans: crèches, jardins d'enfants, centres d'animations PMI et, récemment, action auprès des enseignants des écoles primaires (EP). Le défi : Comment rapprocher (2) les enseignants (3) et les animatrices des Centres d'animation (CA) ?

- L'EP, pour que les écoliers "aillent mieux", doit apprendre à partir de l'expérience d'ENF.

- Les instituteurs démoralisés quittent l'EN (pour le commerce, entre autres) depuis que la monnaie circule dans les camps. Nous cherchons à les redynamiser grâce à une formation pédagogique portant sur la créativité et la flexibilité. Mais, en même temps, il s'agit de :

- faire comprendre aux enseignants qu'ils agissent au sein d'une même communauté éducative que les animatrices, les parents...
- mettre en place, au sein des EP, des activités d'éveil pour permettre aux enfants d'apprendre mieux.
- drainer les scolaires vers les centres d'animation.

(4) - La population est "ensablée" (ni guerre, ni paix). Sans avenir. Encore "encadrée". Les organisations de base n'existent pas; ce que vous appelez "les gens eux-mêmes" n'existent pas! Aucune association de parents d'élèves. (5) Tout cela est organisé d'en haut par le gouvernement et les Wali (gouverneurs de région). Entre les individus et les différentes familles (de culture nomade et désormais sédentaires par obligation), c'est comme cloisonné.

- Notre action là-bas dure depuis 15 ans, avec (6) les mêmes ministères (EN, santé) et les mêmes (7) organisations (UJSARIO, Union de la Jeunesse sahraouie dont sa branche SCOUT).

(8) Le séjour de longue durée de nos volontaires dans les camps était, jusqu'à il y a trois ans, non désiré par les sahraouis. Certains volontaires ne supportaient pas ce type de travail effectué dans des conditions difficiles. Par contre certain(e)s ont fait plus de dix missions de deux mois chaque année.

- (9) Avec le MAE (MCNG) nous obtenions, depuis 1997 des DAP (Dotations Partenariats). Ils étaient aussi d'une durée de 12 mois et, en plus, on ne pouvait les faire se renouveler pour un même partenaire! On en présentait environ 5 par an (des sommes peu élevées) jusqu'à ce que cette forme d'aide soit suspendue en 2000. L'IRAM en effectue actuellement l'évaluation.

SCHEMA DES RELATIONS ENTRE ACTEURS

Cas: ALGERIE 15

Partenaires divers: OP; Instituts; AJ; Ch. Ag.

OSI: TOUIZA Solidarité

	Administrations	Etablissements Entreprises	Collectivités locales	Organisations d'appui	Associations de base	Personnes	Rappel des objectifs
International	Ambassade de France (7)	Chambre de commerce et d'industrie de Niort (CCI)		(1) Touiza-Solidarité Association RESO		- 1 coordinateur (temps partiel) - Formateurs français (par missions)	- Formations diverses, en particulier pour les bénéficiaires d'un programme de crédit et d'appui à des micro-projets en milieu rural dits "porteurs de projets" - 30 Jeunes (élevage) - 15 Jeunes (TPE : Très Petite Entreprise) - 15 cadres d'associations de jeunesse
National	Ministères: - Agriculture (6) - Jeunesse et Sports - Solidarité et Travail	- ITELV (Institut des Techniques d'Elevage) (Baba Ali) - ISPG (Institut de gestion et de planification)		(2) TOUIZA Algérie Asso. de Jeunes entrepreneurs Asso. algérienne des ressources humaines		- 1 chef de projet - 1 secrétaire (8) - Experts divers	
Région	8 wilayates				2 associations de Wilaya		
Villes		Chambre de l'artisanat (Alger, Tizi-Ouzou) (4) ITMA (Institut de Technologie Moyen Agricole) (3) Chambre d'agriculture	- Alger - Blida - Tizi-Ouzou - Béjaïa - Bourmerdès - Médéa - Tipaza - Aïn Defla	- 2 pépinières d'entreprises	Asso. économique de Bourmerdès I.Q.R.A.A.	- Formateurs algériens et français (4) - Vétérinaires	
Ruraux		(Jardins d'essais, Alger)	- Cycle de formation de 4 sessions (Zeralda) - 1 session de 15 personnes (Texraïne)		(9) Asso. des apiculteurs de Blida 3 associations villageoises	- 1 formateur (RESO) - 1 formateur-agriculteur - Des entrepreneurs	

FORMATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA POPULATION ET DES ASSOCIATIONS RURALES DANS LES MILIEUX DEFAVORISES EN ALGERIE

Algérie 15

Touiza Solidarité, Marseille - Anne-Claire PIGNAL, chargée de mission et Mohamed KANDRICHE, secrétaire général (27-05-2003) (interviewés par Séverine BENOIT)

(1) Touiza-Solidarité cherchait, par ce projet, à renforcer (ou à créer) du lien et à favoriser une prise de conscience des membres d'associations de leur qualité d'acteurs.

(2) Elle visait aussi à promouvoir l'image d'une association sœur, l'association algérienne Touiza, comme acteur légitime de l'aide à l'insertion professionnelle.

- Au-delà de la qualité de la formation, l'essentiel a été le renforcement du lien services publics / association / individus, ce chemin du "comment travailler ensemble?".

(3) La Chambre d'agriculture, par exemple, qui n'avait jusqu'alors jamais pris part aux projets de Touiza a participé à l'action menée dans le cadre FAPAFE en mettant à disposition des vétérinaires pour les sessions de formation.

(4) De même, cela a permis de développer une première collaboration avec l'ITMA (Institut de technologie Moyen Agricole) qui a prêté ses locaux pour l'occasion. Avant le projet FAPAFE, les formations

faites par Touiza se déroulaient de manière beaucoup moins formelles.

(5) Comme le prévoyait la seconde version du projet, 4 sessions de formation ont été effectuées.

Il n'y a pas (ou peu) de formation pour un public marginalisé tel que les petits agriculteurs ou jeunes créateurs de petites entreprises.

L'association algérienne Touiza vise précisément ce public pour la formation, parallèlement aux actions de micro-crédit menées. Jusqu'alors, cette catégorie de demandeurs de formations professionnelles n'était pas reconnue en Algérie et impliquer des acteurs institutionnels sur ces formations est une nouveauté. Cela a même permis à Touiza d'entrer (6) en contact avec le Ministère de l'agriculture, qui l'a invitée à participer à une conférence sur ce thème, ce qui représente un progrès énorme.

(7) - Le financement FAPAFE a permis concrètement à l'association algérienne Touiza de gagner en visibilité et d'établir

des liens concrets et formalisés avec les organismes publics. Cette dynamique nouvelle permet d'avancer vers une reconnaissance de la société civile par les pouvoirs publics, dans la mesure où elle est porteuse d'un projet de formation professionnel dans le cadre d'un financement international. Ce "label international" a été motivant pour les pouvoirs publics algériens.

- (8) Ce projet a renforcé la motivation du personnel de Touiza, qui a pris conscience qu'il n'y a pas que l'argent dans l'accompagnement des porteurs de projet. La mise en relation est toute aussi importante.

- Les sessions de formation ont été riches grâce à (9) la présence de formateurs à la fois d'Algérie mais aussi de France, envoyés par Touiza Solidarité. Cela a permis des échanges tout à fait intéressants, à la fois pour les formateurs eux-mêmes et pour les bénéficiaires, notamment à cause de l'esprit de laïcité qui guidait cette formation.

3. LES REACTIONS DES OSI DEVANT L'APPEL A PROPOSITIONS

3. 1. Les raisons d'envoyer une proposition

→ Une occasion d'obtenir un apport de ressources (★)

- L'occasion de bénéficier de ressources autres que celles d'A et A, rapidement obtenables et point trop volumineuses, a probablement paru heureuse à l'équipe burkinabée. [BF 07]

Cette remarque sur l'utilité d'un apport financier, même de faible taille, est faite par toutes les personnes rencontrées.

→ La confirmation de l'intérêt d'une démarche déjà en cours

- Nous avons reçu le mail du CFSI en novembre 2001 et nous avons soumis un projet au FAPAFE parce que c'est la même problématique que la nôtre. Nous cherchons des formes de partenariats locaux pour que se mette en place un système permanent de formation continue des artisans et surtout des apprentis. FAPAFE nous a paru être une opportunité pour passer du financement ancien (MAE - MCNG) à des financements via la coopération décentralisée. [Sen 12]

→ L'argent, plus la confirmation de la démarche, plus l'opportunité arrivée au bon moment

- Première raison de notre proposition : les ressources proposées car E et Dt n'est pas une association bien riche. Et puis le programme était en cours et préciser un projet apportait un plus car un programme cela n'est jamais complètement financé d'avance. Ensuite, en lisant je me suis dit : "c'est exactement ce que l'on fait !" Le rapport entre Education Formelle et Education Non Formelle était au centre du programme "maternelle villageoise [MV]" qui ne pouvait réussir que pris en mains par les parents. [Cam 06]

→ Et la possibilité d'apprendre les uns et les autres

- FAPAFE, nous étions dedans car dans notre façon de faire, tant à Bignona (Sénégal) qu'à Dessalines (Haïti), est de travailler avec toutes les associations et avec les différentes sections de la commune, pour atteindre des objectifs en matière de santé, d'environnement et d'éducation. Sinon, cet appel est tombé au bon moment. D'abord car il correspond à ce que l'on fait. Ensuite nous venions de définir un état des lieux sur l'éducation à Dessalines. Et puis 19.000 € c'était bon à prendre. Par exemple, une partie a de suite été utilisée à acheter des chaises pour le centre de lecture et d'animation culturelle où ont eu lieu une partie des stages d'enseignants. Enfin nous avons vu là la possibilité de nous informer auprès des autres porteurs de projet et de les informer. [HAI 11]

(★) Chaque paragraphe qui commence par un tiret (-) est un extrait de mes notes d'interviews, référencé en fin de paragraphe.

3. 2. L'offre du FAPAFE : une occasion d'innover

→ L'opportunité d'innover

Exemple : Essor-Toulouse souhaitait contribuer à l'éducation à l'environnement en Guinée comme à Toulouse :

- Une association locale le CAM (Club des Amis du Monde), qui travaillait la question des déchets et de l'eau, nous demandait un appui technique à leurs capacités d'animation.

Alors, l'appel à propositions tombait bien et a accéléré le processus. Mais nous étions hésitants à cause de la courte durée de dépôt de la demande et surtout du financement ! Et l'association CAM était trop petite pour être "le" partenaire.

On décide d'essayer car 20.000 Euros pour une innovation, c'était heureux, d'autant que financer ici des opérations ED, c'est difficile ; alors, pour là-bas ! Finalement on a présenté deux projets et les deux ont été acceptés ! [Gui 09]

MOZ [2], MALI [13], BF [7], MAD [1], ALG [15] nous ont paru être dans la même disposition d'esprit : " Fapafe nous incite à innover"

→ Un appel à proposition novateur, attirant et bon guide

Exemple : la responsable, au Mozambique, du programme de développement urbain d'ESSOR-Lille dit ceci :

- Rédiger cette demande à FAPAFE à l'occasion de la mise en place de ce projet expérimental était très innovant. Car cela me changeait des projets classiques où ce sont les activités et la recherche de fonds qui dominant. Là, pour une fois, il y avait autre chose : l'émergence d'un partenariat entre l'Etat, les entreprises, les associations de quartiers et les ONG d'appui.

La grille proposée par l'appel de FAPAFE m'a fortement aidée à cerner les objectifs pédagogiques et les objectifs partenariaux ; les critères précis décrits pour ce deuxième axe nous ont permis d'adapter les mécanismes d'émergence du partenariat local. Ces critères correspondaient à notre expérience ; nous avions l'idée de créer un service d'appui à la FP, qui deviendra l'UPA ("Faire la courte échelle" comme le montre le logo). En particulier la grille nous a aidés à préciser les catégories de gens concernés et la place d'un espace de concertation, qui deviendra le Comité de pilotage d'UPA. [MOZ 02]

3 3. Que pensait-on de la courte durée du financement FAPAFE ?

→ Pas de problème quand le partenariat local est déjà en route :

* 12 mois, c'est court pour un objectif de mise en relation mais cet objectif correspondait avec nos propres façons de faire et aux enjeux de l'action conduite depuis des années dans les camps sahraouis. [Alg 14]

- Sur le sujet "ED/Guinée et Toulouse", FAPAFE est arrivé "pile-poil (?)". Sa durée est trop courte. Mais c'est un essai et plus d'argent et de durée pourrait être destructeur. [Gui 09]

- Ce système est limité dans son financement et son délai mais c'est sans problème pour nous car nous avons pu l'incorporer dans un programme existant. Pas de difficultés autre que de justifier les dépenses par rapport aux 6 villages concernés, ce qui se fait facilement par la comptabilité analytique. [Cam 06]

- Nous connaissons le CFSI par la coopération avec Bignona. Mais nous avons été choqués par la contradiction du FAPAFE:

- * Faire naître et/ou soutenir des partenariats locaux;
- * Boucler les projets en, pratiquement, une seule année!

Pour Savoie/Dessalines, cependant, ce n'était pas une raison de ne rien adresser à FAPAFE, car les partenariats entre acteurs locaux existaient déjà et nous étions sûrs de pouvoir continuer dans le domaine Education après la fin du projet cofinancable par FAPAFE. [HAI 11]

→ Une inquiétude :

- L'objectif de renforcer les relations entre acteurs du Sud est inscrit dans notre démarche, une démarche de longue durée ; c'est pourquoi ce qui nous paraissait contradictoire dans le FAPAFE était sa durée. [Gui 10]

→ Une inquiétude levée par l'exigence d'un partenaire public.

La courte durée du FAPAFE était inquiétante. Cependant, sachant que ce type d'action demande du temps, nous avons pensé que poser un jalon pendant une année permettait d'intéresser l'INEFP à notre idée. Et c'est le directeur national de ce dernier qui, une fois concerné par l'avant-projet que nous avions rédigé, a dit : "d'accord, mais engagez-vous pour 3 années par un accord de partenariat".

Mais il faut dire que nous avons eu la chance, grâce au PDUI, d'avoir établi des relations de confiance dans 5 quartiers avec ces diverses catégories d'acteurs. Et nous disposions en 2002-2003 des moyens et de l'équipe de ce programme, plus l'apport nouveau de CARE. Alors, nous n'avons pas été traumatisés de nous engager pour 3 années. [MOZ 02]

3. 4. Le défi d'élaborer une proposition dans l'urgence

→ Parfois l'information est arrivée très tard

- Nous sommes la seule expérience de coopération décentralisée au sein des 15 projets retenus par le FAPAFE. C'est par une chargée de mission de Cités Unies France (CUF) , au téléphone, que nous avons connu cette opportunité. C'était en janvier 2002 et il restait très peu de temps pour envoyer un dossier dans les délais.
- Nous aurions pu faire une demande pour le programme Bignona/SS mais, déjà, en rédiger un, à toute vitesse, c'était difficile! [HAI 11]

→ Une condition pour y arriver : disposer de données

- Nous avons écrit le projet à partir des données du programme "SS/DES" et des dernières idées ramenées par une mission effectuée là-bas justement en janvier 2002. [HAI 11]

→ Même si parfois, ces données sont trompeuses ...

- *Beaucoup d'acteurs, indiqués dans la demande de projet, ne se retrouvent plus dans ce que vous décrivez maintenant. Pourquoi ?(*)* Oui, il y a eu moins d'acteurs et même d'autres acteurs que ceux prévus. C'est que probablement on avait fait ce projet juste après l'enquête et beaucoup de gens ont dû dire à ce moment-là qu'ils étaient d'accord pour participer et ensuite l'occasion ne s'est pas présentée ou ça a été fait par d'autres. [SEN 04]

→ Et pas assez de temps pour en présenter plusieurs :

- Nous n'avons pas douté qu'il était légitime, pour ERM, d'envoyer une proposition; mais nous n'avons pas eu le temps d'en faire deux! Pourtant le progrès du binôme EP/ENF est en branle dans d'autres pays où nous travaillons. [ALG 14]

(*) les questions en italiques sont celles que j'ai posé pour obtenir telle ou telle précision durant l'interview.

4. LES FAÇONS DE METTRE EN ŒUVRE DE PROJETS A ACTEURS LOCAUX MULTIPLES ET CO-RESPONSABLES

4.1. Une autre façon de se comporter et de s'organiser

→ Des façons de faire qui peuvent étonner :

Exemples à Dakar

- Le secrétaire général de l'AFCR est salarié par ENDA (M.K.). Il a été choisi par les autres. C'est un homme du coin, remarquable. Au début, il avait – semble-t-il – peur de nous car nous voulions savoir. Et puis nous allions interroger la base qui elle ne savait pas ce que c'était que l' AFCR. Puis il a vu que nous faisons tout cela sans voiture, que nous n'apportons pas d'argent et que nous n'étions pas payés. Il nous dit, fâché : *"Mais c'est quoi ce projet ? C'est minable !"* Il avait vu que nous voulions secouer le cocotier. Nous lui avons tout expliqué ; que ce projet avait été fait dans l'urgence, etc. (peut-être qu'il était lui-même un effet du rythme imposé par FAPAFE) ! Il s'est assis et nous a écoutées et depuis lors, tout s'est bien passé. (SEN 05)

→ Trop d'activités empêchent de tisser des liens

- La difficulté dans le cadre de ce projet FAPAFE, c'est que le délai est extrêmement court et que - comme nous agissons par missions courtes, nous sommes le nez sur le guidon. Pour la construction de l'atelier, il fallait galérer à Dakar avec les transports, avec la difficulté de trouver les pièces, le matériel, etc.
Cela a été pour nous un chantier sans cesse et on n'a pas pu créer d'autres liens. (SEN 04)

→ Une organisation spécifique :

Exemple à Haïti

- L'organisation de la mise en oeuvre de ce type de travail demande de bien préparer:

- le choix des rôles entre les acteurs, car chacun d'eux a un statut différent;
- les mandats à confier à tel ou à tel;
- une bonne connaissance, acquise sur place, des compétences de chacun;
- des façons de faire qui d'une part soient motivantes, d'autre part fassent progresser les capacités des gens. (...)

Notre représentant actuel à D. est un dessalinien, salarié de Savoie Solidaire et choisi par nous. C'est un comptable-économiste né dans l'un des villages de D. Son rôle est:

- celui d'une courroie de transmission, entre ici et là-bas (fax, internet)
- celui du payeur (il a le chéquier)
- celui d'animateur (cheville ouvrière du programme)

En plus, il apporte des compétences techniques propres. (HAI 11)

4.2. L'attention portée à l'évolution des logiques des acteurs

→ Cas au Mozambique entre acteurs d'un Centre de Formation Professionnelle (UPA)

- Le Comité de pilotage de l'UPA (COPI) comprend 18 personnes, mais il reste une structure ouverte. Il a permis d'associer au projet d'autres que ses 3 fondateurs et en particulier :
 - les associations de quartiers ; nous travaillons pour réaliser le PDUI dans cinq quartiers et depuis 1997 y sont nées les commissions d'habitants
 - Parmi ces dernières, le volet FEP (Emploi et Formation Professionnelle) a formé des Agent(e)s d'Orientation Professionnelle (AOP). Ces derniers sont membres du COPI
 - De son côté CARE (qui s'est associé avec nous) travaille avec des groupes de jeunes dont celui de Polana Canico qui devient un relais UPA et participe au COPI
 - Les entreprises ; sept d'entre elles travaillaient pour la FEP en lien avec :
 - Les Centres de FP (au nombre de 7) ; ces deux catégories (l'une privée, l'autre publique) sont actives au COPI
 - Les deux administrateurs communaux des 2 districts qui sont nommés et sont membres du Conseil Municipal de Maputo
 - Et, bien sûr, le directeur de l'INEFP de Maputo, CARE, ESSOR et l'équipe UPA.

Au COPI, certains voulaient de suite le formaliser ; CARE et ESSOR ont obtenu que ceci ne se fasse pas et que l'on travaille informellement pour que l'apprentissage des rôles puisse se faire. Ainsi le COPI est un lieu de travail en commun : élaborer les méthodes, concevoir le logo, rédiger le dépliant ont été des tâches faites par tous. (MOZ 02)

→ Cas au Cambodge, entre Maîtres d'EF et Educateurs ENF

- Pour l'évolution conjointe des maîtres (EF) et des éducateurs(rices) ENF, la difficulté est, pour les maîtres, de passer d'une fonction de contrôle des connaissances acquises à une fonction de suivi/appui aux enfants. Pour faire évoluer cela, nous développons l'usage d'une "fiche de suivi individualisée" pour chaque enfant. La fiche suit l'enfant de la MV (Maternelle Villageoise) à l'école primaire. On y note sa progression en de multiples domaines. Nous associons à ce travail non seulement les maîtres et les éducateurs mais aussi les comités de parents. C'est par des actions concrètes de ce type, construites par ces trois-là ensemble, que le partenariat devient effectif entre eux. En quelque sorte la fiche les relie entre eux autour de l'enfant.

On organise des visites réciproques entre écoles et MV avec la participation des enfants. On mène des ateliers pour sensibiliser les EF et les ENF, ensemble, au développement de l'enfant, à des thèmes pédagogiques, etc. (CAM 06)

4.3. La coexistence entre les logiques d'acteurs différents

➔ Exemple : la logique des fonctionnaires au sein d'une association, à Madagascar

- L'AREPS (Association de REinsertion Professionnelle et Sociale) est le fruit du projet. En avril 2002 nous avons, à plusieurs, préparé ses statuts. Je suis rentrée en mai. Revenue en octobre 2002 j'ai constaté que l'ensemble des membres du bureau étaient des fonctionnaires locaux du Ministère de la Population avec comme président Mr. A. Les statuts n'avaient pas encore été déposés à la préfecture. Le COPI s'est réuni et j'ai expliqué ... Le bureau a été dissous. Un autre bureau a été élu. Mais il a fallu plusieurs mois pour qu'ils y arrivent. La raison de ces difficultés ? J'en vois deux :

- * c'est difficile pour les responsables des services publics de ne pas garder un projet dans leur sein,
- * il n'est pas si facile de trouver des bénévoles. (MAD 01)

➔ Exemple : les logiques d'une ONG nationale et d'une OSI, au Sénégal

- Entre RAFED et le GREF, une des difficultés est justement la question de la pérennité parce qu'eux disent : *"Confiez-nous tout cela et, nous, on sera capable de le faire durer"*. Mon avis est un peu différent. Je pense que c'est un handicap que de n'avoir qu'un seul partenaire comme RAFED. Il est exigeant, il est compétent mais il risque toujours d'accaparer et une fois qu'on a un seul partenaire, c'est bien difficile d'élargir. Or, pour pérenniser il s'agit de relier différents acteurs et donc d'impliquer dès le départ plus d'acteurs. (SEN 04)

➔ Cependant, on constate une évolution, par exemple au Mozambique

- Les ministères sont ouverts à une concertation avec les associations ; la tendance est de se rapprocher de la base. L'échange de services entre ONG et Administrations fonctionne d'une façon variable selon les ministères.

Les OSI sont désormais moins frileuses pour la collaboration avec les services publics. CARE en particulier et ESSOR sait évoluer dans ce sens.

Les habitants n'ont pas peur de l'administration. La difficulté est du côté d'une certaine passivité. Certains leaders émergent. (MOZ 02)

4.4. Les réactions d'acteurs co-responsables changent parfois la "logique du projet"

→ Exemple à Dakar, dans le domaine de la Formation professionnelle des artisans et des apprentis :

- Pendant ces quelques mois, nous avons construit l'atelier avec les artisans qui se sont révélés tout à fait enthousiastes et travaillant tous les jours pour arriver à fabriquer ceci comme si c'était un jouet. Ils nous ont bousculé, ils nous ont motivé par leur dynamisme. En même temps on a construit la partie institutionnelle de ce système et embauché 4 salariés.

Nous avons été étonnés le jour où les machines sont arrivées et qu'on pouvait travailler dessus : il n'y avait alors presque personne dans l'atelier. Pour nous cela avait été évident qu'ils l'utiliseraient de suite, mais en fait ils n'avaient, à ce moment-là, pas de travail autre que le travail habituel de voisinage. Et donc on s'est retrouvé à devoir trouver des marchés et il est presque inévitable qu'ils deviennent "les marchés de l'atelier". Et ceci change la nature du projet.

Puisqu'à ce moment-là, on se centre plutôt sur un atelier qui conçoit de nouvelles productions et apporte des occasions de travail à ses membres. Moi personnellement je n'ai pas l'expérience de cela et je pense qu'au GREF pas grand monde non plus. C'est une des raisons pour laquelle nous avons cherché à nous rapprocher de la Kora, une OSI qui travaille pour la formation professionnelle à Dakar et à Tambacounda. (SEN 04)

5 LES EFFETS DE LA DEMARCHE FAPAFE SUR LES ACTEURS AU SUD

5.1. Effets sur les mises en relation et les changements d'images :

→ Entre les maîtres et les parents :

- Pour nous, le Fonds a donné de l'énergie aux divers acteurs et ceci avec peu de moyens. Et cela a mobilisé ensemble les parents et les maîtres. C'est pour cela que nous parlons de "couples" de responsables, par ex. : un directeur d'école et le président de l'association de parents. [GUIN 09]

→ Entre l'administration et les artisans :

- Je n'ai pas rencontré de représentants de l'Etat, cependant les institutionnels sont venus en décembre 2002 à l'inauguration et la Chambre des Métiers de la région de Dakar a envoyé un représentant me semble-t-il plutôt au moment des élections. C'est le président de l'AAME (Association d'artisans) qui est en lien avec la Chambre des Métiers. Il est lui-même conseiller d'arrondissement de la mairie de Guinaw-Rails.[SEN 04]

→ Et au sein du quartier :

- *Et "Les relations dans le quartier lui-même ?"*

Il me semble que c'est le président (M. S.S.) qui est au cœur de ces relations car il est à la fois président des associations des artisans, président d'une association de micro-crédit sur le quartier, conseiller municipal et puis sa femme elle-même très active, est présidente de l'association féminine du quartier. [SEN 04]

→ Entre les ONG et l'administration :

- Le financement FAPAFE a permis concrètement à l'association algérienne Touiza de gagner en visibilité et d'établir des liens concrets et formalisés avec les organismes publics. Cette dynamique nouvelle permet d'avancer vers une reconnaissance de la société civile par les pouvoirs publics, dans la mesure où elle est porteuse d'un projet de formation professionnel dans le cadre d'un financement international. Ce "label international" a été motivant pour les pouvoirs publics algériens. [ALG 15]

5.2. Effets sur l'intensité des relations entre acteurs :

➔ On repère deux situations extrêmes :

* d'un côté, le progrès de la simple "reconnaissance" de l'existence des acteurs

- Au-delà de la qualité de la formation, l'essentiel a été le renforcement du lien services publics / association / individus, ce chemin du "comment travailler ensemble?". Le processus de collaboration entraîné par ce programme de formation professionnelle a renforcé l'image de l'association algérienne et celle de la société civile, qui a habituellement du mal à se faire reconnaître comme "valide". [ALG 15]

* de l'autre, l'affirmation des droits de certains face aux autres acteurs :

- On a entendu par ex. une phrase comme celle-ci pendant l'enquête : "l'école, c'est pas l'affaire des enseignants seuls". Et, à la restitution à Kayes, il y avait tout le monde sauf le CAP. Par contre l'inspecteur d'académie que nous avons rencontré avait effectivement envoyé quelqu'un.

Il est clair que le CPCD est intéressé par tout ce qui concerne l'éducation et le président l'a affirmé en demandant une plus grande participation du CAP et il s'est permis de le faire par oral, devant des fonctionnaires et des autres élus, et ceci se trouve écrit dans des rapports publics désormais. [MALI 13]

➔ Une association faîtière d'association de base prouve son efficacité, et cela à Haïti :

- A Dessalines malgré un contexte national défavorable (pas d'électricité, parfois pas même d'essence), on constate une envie d'avancer. Effectivement, tout n'est pas "tout beau", mais les gens se réunissent et, même si nous ne sommes pas là, cela fonctionne. C'est la démarche et la façon de s'organiser qui sont au centre.

- Une association des habitants l'ADICOD, permet d'augmenter la responsabilité des associations qui la composent (organisations paysannes, organisations de jeunes, organisations culturelles) et les poussé à travailler ensemble, en particulier au sein des six sections ADICOD correspondant aux six sections communales. A la dernière Assemblée générale d'ADICOD, qui a duré une journée et à laquelle nous avons assisté, il y avait une centaine de participants. [HAI 11]

➔ L'initiative d'un leader local devenu député se révèle créatrice de relation, à l'occasion de la décentralisation de l'Etat, au Mali :

- Peu à peu se crée une sorte de tissu entre les APE, et puis entre APE et le Comité Intercommunal (CPCD) (où il y a 2 représentants par commune) et entre ici en France (le CCMDF, l'ADS, S.S., etc.) et là-bas au Mali (CPCD, GRDR, etc.). D'autres communes demandent de rejoindre le CPCD. Plus au Nord, un autre CPCD serait en train de se créer. L'inconnu est de savoir comment les institutionnels (élus des collectivités locales et administrations déconcentrées) vont arriver à travailler entre eux sur du concret. Et d'autre part, comment les acteurs des différentes associations et organisations de base bougeront pour obtenir des avancées du côté des institutionnels ? [MALI 13]

5.3. Les risques de tension entraînés par ces changements

Exemple : le cas du comité Intercommunal au Mali tel que perçu par JMB (évaluation de Juin 03) :

- Nous avons conclu que leur image d'eux-mêmes a été structurée ; en particulier celle des enseignants. Ils ont plusieurs types de statuts, les uns sont payés par l'Etat, les autres sont en contrat avec la commune et plus ou moins payés ou pas payés. On a constaté une certaine perte de confiance en soi et la formation a aidé à changer ça.

D'autre part désormais ils se connaissent mieux entre eux et ils savent mieux ce qui doit être fait par telle institution ou par telle autre. Par ex. entre la collectivité locale et les parents d'élèves. Mais, attention, cette connaissance plus précise des droits et des devoirs de chacun peut entraîner une augmentation des tensions. Parce que maintenant l'APE sait que la caisse n'appartient pas au directeur de l'école. Les élus savent que certains maîtres se font payer pour faire que les filles ne soient pas obligées de venir à l'école. C'est un problème de gérer ces tensions, d'aller au-delà des peurs. Mais dans l'ensemble, cela nous a paru positif. Cependant il faudrait pouvoir poursuivre la préparation des acteurs à ces nouveaux rapports.

Car en réalisant ce projet pour le CPCD, c'est clair qu'on a mis un peu le feu aux poudres : on a libéré les énergies, on a bougé les mentalités et donc il nous faut songer à la manière de poursuivre ceci. [MALI 13]

Exemple : le trio OSI, ONG nationale, Association d'artisans de Guinaw-Rail (Sénégal) :

- A Dakar, j'ai constaté que l'association des Artisans est elle-même vraiment dans cette démarche et qu'elle a des contacts avec la mairie, avec la chambre des métiers, avec toute une série de gens plus que RAFED qui m'a semblé être proche de l'opportunité. Mais cela pose le problème des collectifs locaux car il n'est pas évident qu'ils dégagent entre eux un intérêt commun.

Ils ont l'habitude, d'autre part, d'opérer par consensus mais qu'y a-t-il derrière ce mot ? Ils ont pu, à l'occasion de ce projet, voir d'autres façons de se décider. Par exemple, dans leur comité d'animation, ils discutent à égalité et c'est vrai que cette façon de faire peut désormais influencer le fonctionnement de leurs associations.

Par exemple,

- Pour choisir le coordinateur de l'atelier (qui s'occupe de démarcher, des relations extérieures, etc.) RAFED a proposé au GREF de s'entendre sur le choix avant la réunion de décision. Bien entendu, nous avons refusé ; il se trouvait qu'il voulait que le coordinateur soit le président de RAFED lui-même. Les débats ont eu lieu, menés par l'un d'entre nous, et c'est un autre qui a été choisi, qui n'est pas lié à RAFED mais qui est un ancien d'Aide et Action. Ce conflit a bloqué les choses pendant deux mois. [SEN 04]

5.4. Le changement des rapports entre institutionnels, associations de base et intervenant de l'aide extérieure sera-t'il positif pour les gens ?

➔ Le cas de la formation des artisans et des apprentis à Tambacounda (Sénégal) vu par l'OSI lyonnaise la Kora

- La Kora épaula depuis plusieurs années des associations d'artisans, est particulier pour leur formation et surtout celle de leurs apprentis.
- L'Union Régionale des Artisans (URA) s'est constituée au sein de l'espace de service aux métiers.
- Tambacounda et la Roche sur Yon coopèrent désormais

La Chambre des Métiers de Tambacounda (CMT) est liée à l'administration et concernée surtout par les petites entreprises du bâtiment. Son président actuel est un entrepreneur, élu au Conseil municipal de Tamba dans le même parti que le maire (ancien ministre). La CMT n'a jamais été enthousiaste pour notre travail. De notre côté nous avons évité de laisser "encadrer" les artisans. Nous cherchons à accentuer la prise de conscience des ces derniers pour qu'ils passent d'un statut d'usagers (de l'Espace de service artisanal, de la Cellule pédagogique) à un rôle de responsables. C'est un dessein différent de celui de la CMT. [SEN 12]

- Sollicité par la mairie de la RSY, la Chambre des métiers de Vendée (CMV) n'apporte pas de financement direct mais du temps. Nous, Kora avons trouvé intéressant de les voir participer au travail d'étude pour la formation.

- A la mairie de RSY, l'adjointe au maire qui suivait ce travail ne se représente pas. Les agents de service ont changé. Il n'existe pas une association spécifique pour le jumelage Tamba/RSY et la coopération est gérée par une association paramunicipale, l'association d'échanges internationaux et nationaux, qui s'occupe de toutes sortes de relations.

- Aujourd'hui, on change l'ensemble (Kora-URA) pour un autre (mairies-chambres des métiers) sans être sûrs que ceci soit favorable aux artisans et aux apprentis.

- La Kora a son siège à Lyon et ni représentant, ni cellule à la RSY. Donc nous ne pouvons pas obtenir d'aide directe pour notre équipe là-bas. De son côté la région Rhône-Alpes ne coopère pas avec la région de Tambacounda.

- La Kora craint que l'intervention des deux mairies et des deux CM rendent le dispositif trop institutionnel et qu'il ne puisse être maîtrisé par les artisans. Un exemple: l'Espace de service est quelque chose de pratique, sans grand bâtiment, etc. La mairie de T a fait la demande à la mairie de La Roche Sur Yon, sa jumelle, d'un vrai centre artisanal (1,5 millions d'euros..)! Il y a un risque de recul. [SEN 12]

5.5. Des synergies initiées : la pérennité et le financement post-FAPAFE

Les cas sont très variés ; en voici trois exemples contractés :

Cas de l'atelier d'artisans à Pikine (Sénégal)

- En principe, le travail du coordinateur sera fini le 30-06-03 sauf si il trouvait des moyens pour la formation. Les trois autres personnes devraient rester là parce que leur rémunération est liée à la production de l'atelier.

Ceci pose une question intéressante car la Kora, de son côté centre son dispositif sur la formation, dont un atelier. Alors que dans notre idée, on centrerait sur l'atelier et on y faisait de la formation. Et donc, la dominante dans ce lieu "production/formation" est différente :

* d'un côté, cela donne : un GIE, lieu de formation, disposant d'une unité de production et nécessitant des moyens spécifiques pour la formation ;

* de l'autre, c'est un GIE fondé entre les membres d'une même association propriétaires des outils et du local, qui peut devenir autonome et qui, à l'occasion, servira de lieu de formation. [SEN 04]

Cas du Comité Intercommunal (MALI)

- Le Secrétaire Exécutif du Comité est efficace ; il a bien trouvé sa place face au président ; il travaille partout dans le Djombuxu grâce à sa moto (et de l'essence du projet). Avec le système des actions précises (A à M ...) il a pu mobiliser les élus, et d'autres, aller au-delà des palabres-de-notables, et travailler concrètement. S'il pouvait continuer au-delà de la fin du projet (30-06-2003) et de son contrat, il serait efficace car il connaît bien la méthode d'action projet par projet.

Poursuivre mais, bien entendu hors du système d'aide habituel. Il faut arriver à passer un contrat avec le CPCD et celui-ci arrivera à faire son projet de schéma directeur qui n'est pas encore fait. Mais comme le disent les gens là-bas "ça bouge à Kayes". Un autre exemple : le président se dit aujourd'hui préoccupé par le maintien du secrétaire exécutif et il cherche les moyens de le garder après le 30-06-03. [MALI 13]

Cas de la coopération décentralisée (HAÏTI)

- La commune de Dessalines explique ce qu'elle peut apporter: à partir de son budget; hors de son budget. Cela c'est l'argent "chaud".

Connaissant cela, S.S. prévoit le volume de ses apports obtenus du Conseil général et des co-financements publics.

Et puis les personnes concernées apportent leur part. Par exemple, pour les stages durant l'année scolaire, les maîtres se font suppléer par quelqu'un qu'ils défraient. Sur place ils sont nourris. il n'y a pas de per-diem.

* *Et après FAPAFE?* Tout va continuer. Le projet est issu du programme. Le travail avec le GREF va se poursuivre. De plus (pendant l'année 2002) nous avons commencé à coopérer avec Aide et Action et cela va se poursuivre et apporter des moyens financiers qui seront associés à ceux de la coopération décentralisée. Il serait indécent de ne pas continuer. [HAI 11]

6. LES EFFETS DE LA DEMARCHE FAPAFE SUR LES ACTEURS DU NORD

6.1. Le témoignage d'une membre du GREF

- Un "projet" à l'ordinaire, c'est nous qui donnons et qui allons là-bas pour ce que nous voulons faire. Nous avons fait beaucoup de missions toutes les deux, en particulier avec Aide et Action au Sénégal et au Togo. Quand on a vu le FAPAFE, qui nous obligeait à nous intéresser à la base, à comprendre le fonctionnement local, nous avons été intéressées et finalement nous pensons avoir fait plus dans cette direction en 2 x 3 mois que dans les sept années précédentes !

- Mais c'était douloureux car nous avons alors bien réalisé les effets de nos façons de faire d'avant. Et puis c'était frustrant car juste quand on commence à comprendre comment la société fonctionne, on rentre. Et puis maintenant, après, que va-t-il se passer ?

- En fait, ces deux missions nous ont beaucoup secouées : on a observé de près la perversité du système d'aide.

On a bien vu, par exemple que les mots mêmes qu'emploie les ONG, ce sont des mots qui sont des apparences. Par ex. tout le monde parlait de "personnel volontaire" mais il n'y en n'avait pas.

Et l'autofinancement de l'AFCR ? C'est une idée sans contenu ; on parle d'activités génératrices de revenus, les AGR mais non, il n'y a rien.

Je n'ai pas vu une allusion aux parents dans le dossier ? Oui, c'est vrai mais leur situation là-bas est beaucoup trop dure. Cela rend très difficile de monter une association de parents d'élèves. D'autre part, la plupart d'entre eux sont analphabètes. En fait les parents se sont intéressés, nous semble-t-il, plutôt à cause du fait des vivres PAM".

Et les femmes ? Non ici les femmes ne sont pas les moteurs. Quelques-unes sont élues à l'AFCR mais les hommes oublient de les inviter. Il y a une trésorière de l'association mais si vous l'interrogez, elle n'est au courant de rien". (SEN 05)

6.2. FAPAFE pousse à aller au-delà du "partenariat"

➡ L'évolution de deux membres du GREF

- [L] En lisant l'appel FAPAFE je n'avais pas été frappé par l'objectif du tissage de relations entre acteurs locaux là-bas. On travaillait avec les APE, jusque là.

[MH] J'avais participé, en novembre 2001, à une réunion au MAE et j'avais eu le sentiment d'un tournant politique (le thème du partenariat) qui me plaisait. Car à l'ADS jusque là coopérer c'était s'occuper d'envoyer des livres à la bibliothèque créée dans tel village. Et, à la réunion, cela prenait une autre tournure, plus intéressante ; peut-être un rêve ! Il s'agissait de façons et de moyens pour que là-bas ils travaillent mieux entre nous. On n'était plus dans le parachutage ! Bien que ce dernier soit parfois nécessaire ...

[L] Avec les APE, nous étions déjà dans cette logique. Pour ma part, j'étais allée quatre fois dans la même zone pour former des formateurs locaux capables de faire le travail (d'animation des APE) tout seuls.

[L] Le FAPAFE, cela nous pousse à augmenter la responsabilité des APE, à leur montrer qu'ils peuvent rencontrer les maires, etc. (MALI 13)

➡ Travailler "aux côtés" des acteurs locaux

- FAPAFE, bravo! Car les ONG (et l'Etat!) sont encore très souvent exogènes et elles peuvent apprendre, en particulier à partir des activités de la coopération décentralisée, à travailler "aux côtés" des acteurs locaux. Par exemple à Haïti, nous sommes la seule collectivité locale présente à la commission mixte franco-haïtienne et nous cherchons à travailler avec des ONG pour apprendre à partir de leurs compétences. Et c'est ce qui s'est passé, en 2002, avec Aide et Action qui veulent développer leurs activités dans les Caraïbes. (HAI 11)

➡ Alors, coopérer pour quoi faire ?

- Je n'ai pas participé à la rédaction du projet, car je suis arrivé après. J'ai beaucoup apprécié l'atelier organisé par le CFSI et FAPAFE. Il y a eu des échanges, il y a eu un travail sur les critères, il y a eu un accent mis sur l'évaluation et on s'est intéressé ensemble plus à cette question des relations entre les acteurs qu'au contenu de nos actions. Ceci était plutôt nouveau pour le GREF, pour moi et même pour les financeurs autour de la table. Une telle réflexion nous oblige à aller jusqu'à : "coopérer, pourquoi faire ?" Cela nous oblige à réfléchir. (SEN 04)

6.3. Les effets de l'atelier FAPAFE à Paris

Plusieurs personnes en soulignent l'intérêt et précisent les raisons de leur satisfaction de cette première étape de la capitalisation des expériences

➡ La confrontation d'expériences

- A l'occasion des ateliers CFSI / FAPAFE nous avons apprécié les discussions autour de l'appel à projets car certains des participants ont alors vu (et exprimé) qu'ils n'avaient pas compris. Mais ensuite, au moment de construire les outils d'évaluation, on est resté chacun "trop sur sa piste". C'était utile pour en savoir plus ce que poursuivait comme objectifs ceux qui ont construit le FAPAFE. (GUI 10)

➡ Le travail avec les fonctionnaires

- Les deux jours d'atelier, à Paris en octobre, m'ont montré le potentiel de l'échange d'expériences entre les 15. C'est utile. L'hétérogénéité était grande. La présence des membres des comités de pilotage, dont les fonctionnaires, était intéressante. On pourrait organiser de nouveau cela avec des contenus thématiques plus précis. (CAM 06)

➡ Une autre perception des partenariats

- La participation à l'atelier FAPAFE à Paris a été intéressante grâce à la rencontre avec d'autres partenaires, la diversité des projets (notamment africains) et celle des méthodes d'intervention des uns et des autres. Souligner l'importance des partenariats a aussi permis de voir sous un autre angle la dynamique déjà enclenchée en Algérie, qu'il s'agit de renforcer. (ALG 15)

➡ L'intérêt du FAPAFE pour les acteurs du Nord

- C'est un lieu d'amélioration :

- des procédures de collaboration entre Nord et Sud,
- des démarches de négociation et des modalités des formations des acteurs.

D'où l'importance de monter les projets avec tous les acteurs du Sud et pas seulement entre une OSI et son partenaire. FAPAFE permet d'éviter les relations bilatérales.

Enfin, c'est, les ateliers l'ont montré, un lieu d'évaluation, entre OSI, de leurs façons de faire et de leurs résultats. (MAD 01)

Tableau des paragraphes (7.1) et (7.2.)

LES INITIATEURS ET LES CO-PROMOTEURS DES 15 PROJETS (groupés par type de zones et par pays)

	Initiateurs (O) ou Co-Promoteurs	CHAMPS :	URBAINS						MIXTES					RURAUX				
		PAYS :	MADAG	SENEGAL			MOZ	BENIN	GUINEE	ALGERIE	CAMB	BF	HAI	MALI				
Nord		O		1	8	4	5	12	2	3	9	10	14	15	6	7	11	13
	(1) ADMINISTRATION (France)																	
	(2) INSTITUTION (F)		1															
	(3) COLLECTIVITE LOCALE	1	2														O	
	(4) OSI (F)	3	5					O					O	O				
	(5) ORGANISATION PROF.(F)																	
	(6) ASSOCIATION DE BASE (F)		1															
	(7) PERSONNES EN MISSION (F)	1	1	O														
	(4Bis) Délégation de l'OSI (F) au Sud	7	12		O	O	O		O	O	O		O				O	
Sud	(8) ADMINISTRATION (Sud)	3	5	O									O				O	
	(9) INSTITUTION (S)	1	2										O					
	(10) ENTREPRISE (S)																	
	(11) ETABLISSEMENT EDUCATION (S)		1															
	(12) COLLECTIVITE LOCALE (S)	1	3														O	
	(13) ONG D'APPUI (S)	1	4												O			
	(14) ASSOCIATION D'USAGERS (S)		3															
	(15) ASSOCIATION DE CITOYENS (S)	2	1								O						O	
	(16) ORGANISATION PROF. (S)		2															
	(17) PERSONNES ELUES (S)	1	1															O
	(18) AUTRES PERSONNES (S)																	
	TOTAUX	21	45	2	1	3	3	7	3	1	3	1	3	2	3	4	3	5

Légende : Les O indiquent les Initiateurs. Les Co-promoteurs sont en grisé.

Partie 4. L'EVALUATION DU FAPAFE

7. LES CATEGORIES D'ACTEURS CONCERNEES (OU NON) ET LEURS NIVEAUX DE CO-RESPONSABILITE

7.1. Qui a pris l'initiative de chaque projet : Les "Initiateurs(s)" ? (tableau ci-contre page 60)

A cette question simple, la réponse n'est pas évidente. Il est probable qu'en interrogeant plus de personnes (et en particulier des acteurs du Sud) nous aurions obtenu un tableau (voir ci-contre) un peu différent et "plus ... ou moins" de co-initiateurs. Nous en avons noté 21 dans ce tableau, pour 15 projets, à partir de nos notes d'interviews (et, à défaut, à partir des rapports intermédiaires).

Constat

Les OSI sont à l'origine de 11 projets/15 :

- soit à partir du siège en France : 3 cas (catégorie 4)
- soit à partir de leur délégation au Sud : 7 cas (catégorie 4 bis)
- soit à partir de leurs membres en mission : 1 cas (catégorie 7)

10 acteurs du Sud sont initiateurs (2 cas) ou co-initiateurs (5 cas) :

Ce sont :

- des Administrations : 3 cas (cat 3)

- des Associations de citoyens : 2 cas (cat 15)

- des Collectivités locales (cat 12) : 3 cas

- une Institution (cat 9)

- une ONG d'appui (cat 13)

- une personne élue (cat 17)

Analyse

→ Etant donné la rapidité exigée pour l'envoi des propositions, cette proportion élevée était difficilement évitable. Dans un cas l'initiative est venue de 2 déléguées d'OSI associées (MOZ 02).

→ par 3 co-initiatives avec des délégations d'OSI (MAD 01, ALG 14 et BF 07)

→ en Guinée (09), des militants pour l'environnement ont initié. En Haïti (11), au sein d'un trio "coopération décentralisée"

→ Haïti (11), Mali (13), SEN (12)

→ en Algérie (14), au sein de l'administration des camps sahraouis

→ ONG née à partir de la délégation de l'OSI (CAMB 06)

→ au Mali (13), comme initiateur pour l'appui à un Comité inter-communal récemment créé.

7.2 Qui a été co-responsable de leurs mises en œuvre : Les "Promoteurs" (tableau de la page 60)

Constat

A la vingtaine d'initiateurs, sont venus se joindre 25 co-promoteurs, c'est-à-dire des institutions ou des personnes qui ont, ensemble, été les chevilles ouvrières des 15 dispositifs.

Deux cas extrêmes sont à noter :

SEN 12 : 7 co-promoteurs (dont 3 du Nord) au sein d'un dispositif qui ne sera pas nécessairement favorable aux organisations d'artisans pour (et par) lequel le projet est réalisé.

BEN 03 : 1 seul promoteur (la délégation de l'OSI) mais j'exprime ceci sous toute réserve car je n'ai pu rencontrer quelqu'un ayant travaillé dans ce projet.

Parmi les 25 "nouvelles venues", on note :

a) En France :

- 2 OSI autres que les OSI initiatrices
- une Collectivité locale (cat 3) et une institution (cat 2)
- une Association de base (cat 6)

b) au Sud :

- 3 ONG d'appui
- 3 associations d'usagers
- 2 collectivités locales
- 2 organisations professionnelles
- 2 administrations
- 1 institution

Analyse

Soit en moyenne 3 co-promoteurs par projet, dont 22 de France et 23 du Sud.

→ cas Mali (13) et Guinée (9)

→ cas Sénégal (12) (une ville et une Chambre des métiers)

→ cas Mali (13) (association d'immigrés à Paris)

→ 13 acteurs du Sud sont venus rejoindre les 10 autres acteurs du Sud qui avaient, en tout ou partie, eu l'initiative du projet.

7.3. Quelles catégories d'acteurs n'ont pas (ou ont peu) été co-promoteurs ?

Constat

a) En France :

Quatre catégories sont quasi absentes :

- Administrations,
- Institutions (sauf 1),
- Organisations professionnelles,
- Associations de base (sauf 1)

b) Au Sud :

Sont absentes :

- les entreprises

Sont peu nombreuses :

- les établissements d'éducation (1 cas)
- les organisations professionnelles (2 cas)
- les associations d'usagers (2 cas)

c) Le cas des Ambassades :

aucun SCAC n'est cité comme initiateur ou co-promoteur

Analyse

→ Le dispositif d'appel à propositions a fonctionné vers les OSI et pas vers ces 4 catégories.

→ Les entreprises ne co-promeuvent pas même si elles sont disponibles pour recevoir des stagiaires en Formation Professionnelle.

→ L'impact sur ces réseaux a été faible.

→ Les personnes interviewées, peu nombreuses, qui citent les SCAC sont en relation avec les ambassades non par leur projet FAPAFE mais par une activité (passée ou présente) cofinancée par un programme de coopération.

Tableau des paragraphes 7.4.

LES AUTRES PARTICIPANTS AUX PROJETS (groupés par type de zones et par pays)

		ZONES	URBAINES						MIXTES				RURALES					
		PAYS	MADAG		SENEGAL			MOZ	BENIN	GUINEE		ALGERIE	CAMB	BF	HAI	MALI		
		N° CFSI	1	8	4	5	12	2	3	9	10	14	15	6	7	11	13	
Nord	(1) ADMINISTRATION (France)																	
	(2) INSTITUTION (F)																	
	(3) COLLECTIVITE LOCALE	1																
	(4) OSI (F) et (Sud)																	
	(5) ORGANISATION PROF.(F)																	
	(6) ASSOCIATION DE BASE (F)																	
	(7) PERSONNES EN MISSION (F)	9																
Sud	(8) ADMINISTRATIONS (Sud)	10																
	(9) INSTITUTION (S)	9																
	(10) ENTREPRISE (S)	4																
	(11) ETABLISSEMENT EDUCATION (S)	12																
	(12) COLLECTIVITE LOCALE (S)	6																
	(13) ONG D'APPUI (S)	6																
	(14) ASSOCIATION D'USAGERS (S)	4																
	(15) ASSOCIATION DE CITOYENS (S)	5																
	(16) ORGANISATION PROF. (S)	4																
	(17) PERSONNES ELUES (S)	8																
	(18) AUTRES PERSONNES (S)	15																
	Totaux			7	7	6	4	5	9	6	6	6	3	8	5	5	9	7

7.4. Les autres "participants" aux 15 projets (tableau ci-contre)

Des formateurs ont donné des cours, des entreprises ont reçu des stagiaires, des institutions ont prêté (ou loué) leurs locaux, des parents d'élèves se sont réunis. Beaucoup parmi ces acteurs différents – et en particulier les administrations et les collectivités locales – sont membres de comités de coordination ou de pilotage.

Nous avons regroupé tous ces acteurs sous le vocable "participants". Nous ne comptons pas parmi ces derniers les participants passifs qui ont juste été informés du travail du projet.

Constat

→ Leur total, pour les 15 projets, s'élève à 93
soit en moyenne 6 catégories de participants par projet.

→ Les deux extrêmes sont :
- 3 catégories représentées
- 9 catégories représentées

→ Au Sud, sont nombreux les participants des catégories :

- Administrations (dans 10 cas)
- Institutions (dans 9 cas)
- Etablissements d'éducation (dans 12 cas)
- Personnes élues (dans 8 cas)

→ Au Nord :

9 projets ont envoyé du personnel en mission
1 projet a obtenu la participation de Collectivités locales françaises

Analyse

- Nous disons bien "catégorie". Au sein de chacune d'entre elles, il y a le plus souvent plusieurs acteurs différents.

→ les projets GUI (09), ALG (14)
→ les projets HAI (11), MOZ (02)

- Par contre, sont peu présentes les catégories :

- Entreprises (4 cas)
- Collectivités locales (6 cas)
- ONG d'appui (6 cas)
- Associations d'usagers (4 cas)
- Associations de citoyens (5 cas)
- Organisations professionnelles (4 cas)

→ Soit 10, au total, si l'on ajoute MAD (01) dont la personne en mission a été classée comme co-initiatrice du projet

Tableau du paragraphe 7.5. CO-PROMOTEURS ET PARTICIPANTS classés selon les domaines d'intervention des 15 projets

	DOMINANTES		Articulation ENF/EF					Education Non Formelle		Formation Professionnelle					Collectivité Locale		
			Bénin	Guinée	Algérie	Camb	Madag	Séné	BF	Madag	Mozam	Séné	Guinée	Algérie	Séné	Haïti	Mali
	PAYS	Sous-totaux	3	9	14	6	8	5	7	1	2	4	10	15	12	11	13
(1) ADMINISTRATION (France)	X																
(2) INSTITUTION (F)	-	1															
(3) COLLECTIVITE LOCALE (F)	1	2		X													
(4) OSI (F)	-	5															
(5) ORGANISATION PROF.(F)	-	-															
(6) ASSOCIATION DE BASE (F)	-	1															
(7) PERSONNES EN MISSION (F)	9	1		X	X			X				X	X	X	X	X	X
(4bis) DELEGATION DE L'OSI (Sud)	-	12															
(8) ADMINISTRATION (Sud)	10	4	X				X	X	X			X	X	X	X	X	X
(9) INSTITUTION (S)	9	2		X		X				X	X	X	X	X		X	X
(10) ENTREPRISE (S)	4	-								X	X		X	X			
(11) ETABLISSEMENT EDUCATION (S)	12	-	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X			X	X
(12) COLLECTIVITE LOCALE (S)	6	3	X	X		X	X				X	X					
(13) ONG D'APPUI (S)	6	4								X	X			X	X	X	X
(14) ASSOCIATION D'USAGERS (S)	4	3	X	X			X									X	
(15) ASSOCIATION DE CITOYENS (S)	5	2					X		X	X	X			X			
(16) ORGANISATION PROF. (S)	4	2									X			X		X	X
(17) PERSONNES ELUES (S)	8	1	X			X	X		X	X	X				X	X	
(18) AUTRES PERSONNES (S)	15	-	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Totaux	93	43	7	10	6	8	8	7	7	9	12	9	7	10	12	13	12
Légende : "Participants"	X		6	7	3	3	7	4	5	7	9	6	6	8	5	9	7
Co-promoteurs			1	3	3	5	1	3	2	2	3	3	1	2	7	4	5

7.5. L'analyse des acteurs selon les 4 domaines d'activités prioritaires des projets (tableau de la page ci-contre)

Objet

Tableau d'ensemble

→ Nous avons classé les 15 projets selon leurs objectifs de type pédagogique :

- Le tableau ci-contre présente la synthèse des 15 schémas

Groupe 1 : Les projets qui cherchent à articuler entre elles les actions de l'Enseignement Formel (EF) et celles du secteur non formel (ENF) soit 5 projets

Groupe 2 : Les projets qui épaulent ou promeuvent des actions d'Education Non Formelle (ENF) soit 2 projets

Groupe 3 : Les projets (EF, ENF) de Collectivités locales soit 3 projets

Groupe 4 : Les projets qui épaulent, ou promeuvent, des actions plus ou moins formelles de Formation Professionnelle (FP) soit 6 projets

→ Pour chacun d'eux, nous avons établi un schéma qui présente

- par catégorie d'acteurs (administrations, etc.)
- par niveau (de l'international au local)

quels ont été les acteurs concernés :

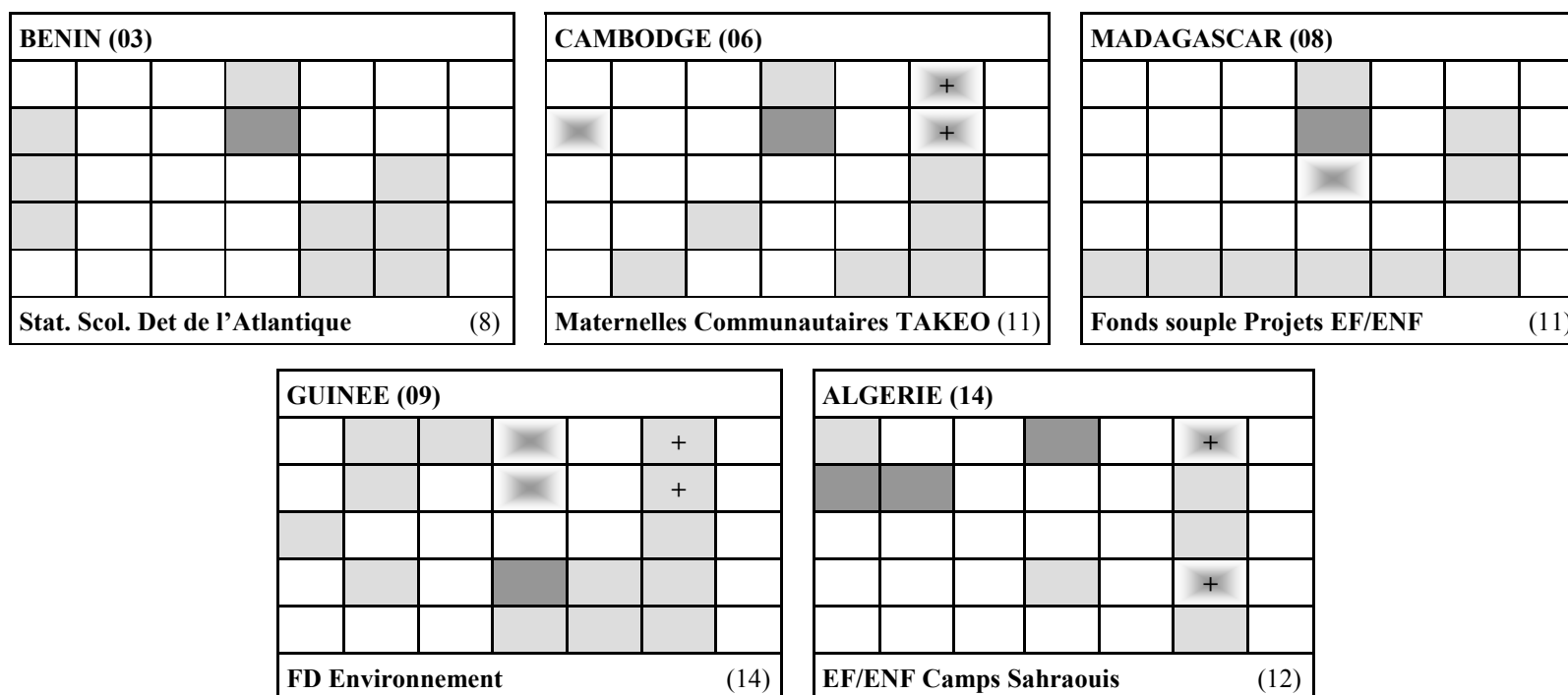
- soit comme "initiateur(s)" ou "co-promoteur(s)" (indiqués par un grisé)
- soit comme "participant(s)" (indiqués par une croix)

→ Ces schémas sont la reproduction simplifiée des 15 schémas par projet.

La lecture des vides (et des pleins) de certaines des colonnes et des lignes permet un repérage des acteurs plus ou moins concernés et des absents.

- Les pages suivantes présentent les 4 groupes de projets, leurs schémas, mes constats et analyses succinctes

**Groupe 1. Les projets qui cherchent à articuler entre elles les actions de l'Enseignement Formel (EF)
et celles du secteur non formel (ENF)**



Légende : Ces schémas de synthèse sont en réduction les mêmes que ceux établis pour chaque projet et publiés dans la deuxième partie du rapport.

-  Initiateur(s)
-  Co-promoteur
-  Participant(s) actif(s)
- +** Personne étrangère
- (8)** Nombre de casiers remplis au total

On repère ainsi facilement les acteurs concernés :

- international
- national
- régional ou grande ville
- zone ou grand quartier
- village ou quartier

Catégories :

- Administration
- Etablissements ou entreprises
- Collectivités locales
- Organisations d'appui
- Associations de base
- Personnes concernées
- Bénéficiaires

Objectifs des projets

Les 5 projets sont forts différents :

BENIN 03 - Collecte de statistiques scolaires (conçue comme occasion de rencontres entre ENF et EF)

CAMBODGE 06 - Création de maternelles communautaires et échanges EF/ENF

MADA 08 - Fonds ouvert d'appui à des micro-projets initiés par les acteurs locaux dans le champ EF/ENF

GUINEE 09 - Initiation d'élèves et d'acteurs divers aux questions d'environnement par des associations locales variées et des établissements d'EF

ALGERIE 14 - Actions conjointes entre professeurs des EF et animatrices de centres d'éducation et de loisirs NF, au sein de camps de réfugiés.

Niveau de responsabilité

- Dans 4 cas / 5 les OSI sont promotrices ; dans le cinquième cas, fait remarquable, c'est une petite ONG locale qui a entraîné la participation de l'OSI (GUI 09)

- Les administrations sont partout participantes et, dans deux cas, co-promotrice ou initiatrice (CAM 06 et ALG 14)

Analyse succincte des cas

(Tableau de la p. 68)

- MAD 08 suscite la participation de l'ensemble des types d'acteurs du niveau local (seul cas sur les 15 projets)

- GUI (09) a obtenu la participation d'acteurs de chacune des catégories et tissé des liens entre des scolaires et des collectivités locales de la région de Toulouse et des établissements d'enseignement et des élèves de la région du Fouta-Djalon (seul cas parmi les 15)

- CAM (06) arrive à faire travailler ensemble des enseignants ENF et des villageois(es) formé(e)s comme animateurs de maternelles villageoises gérées par des comités de parents.

- ALG(14) est le fruit d'une ancienne et durable coopération entre le gouvernement sahraoui et l'OSI (et des volontaires). Ce projet n'a pu jusqu'à présent susciter la participation d'associations de base. Et il n'existe pas d'élus locaux.

→ Réserves : Nous n'avons pas pu interviewer des personnes d'A et A ayant travaillé au sein des projets BE (03) et MAD (08).

Groupe 2. Les projets qui épaulent ou promeuvent des actions d'Education Non Formelle (ENF)

SENEGAL (05)						
					+	
			•		+	
			•			
Formateurs Coins de Rue						(8)

BURKINA FASO (07)						
Centres ENF Didyr						(10)

Objectifs des projets

L'un est urbain (SEN 05) et touche les jeunes non ou mal scolarisés de la grande région de Dakar, par l'intermédiaire d'un appui à une association de formateurs ENF.

L'autre est rural et promeut le progrès conjoint des associations de parents (mères surtout) et d'écoles non formelles dans une zone restreinte du BF.

Niveau de responsabilité

- Le rôle d'initiateur est joué, dans les deux cas, par les OSI.

Analyse succincte des cas

Au Sénégal, l'OSI s'est associée avec une ONG internationale pour épauler l'Association des Formateurs Coins de Rue. La responsabilité de cette dernière a progressé grâce aux missions répétées de pédagogues.

L'entente entre les trois co-promoteurs ne va pas de soi.

Collectivités locales, établissements scolaires et administrations des différents niveaux sont peu concernés. Il en est de même pour les associations de base et même les usagers des ENF.

Par contre, jeunes, élèves et formateurs sont très actifs.

→ Réserves : le schéma de l'intervention d'A et A au Burkina (BUR 07) n'a pu être examiné avec l'un de ses acteurs ; il reflète seulement ce que nous avons lu dans la proposition de projet corrigée par ce que disait le rapport intermédiaire.

Groupe 3. Les projets (EF, ENF) de Collectivités locales

SENEGAL (12)						
Artisans Tambacounda(14)						

HAITI (11)						
Savoie-Dessalines (Coop. Décentralisée)(18)						

MALI (13)						
Collectif inter-communal de Djombuxu(18)						

Objectifs des projets

Dans ce groupe, nous plaçons :

- une première fois, SEN 12, car il est en même temps un cas de coopération décentralisée (Niort-Tambacounda) et un projet de formation professionnelle,
- puis HAI 11 où coopère un trio d'initiateurs : le département de Savoie, la commune de Dessalines et une association locale de citoyens (ADICOD),
- enfin MALI 13, où un collectif inter-communal d'élus s'est constitué à l'occasion de la réforme des services de l'Etat par la décentralisation.

Niveau de responsabilité

Les systèmes de relations sont les plus complexes. Le nombre des acteurs concernés est élevé. Ils sont répartis dans toutes les catégories et à tous les niveaux, dans chacun des 3 cas.

Les initiateurs sont différents : l'OSI pour SEN 12, le Comité créé par les élus de 7 collectivités locales pour MALI 13 et le « trio » pour HAI 11.

Analyse succincte des cas

HAI 11 : les responsables de ce trio décident ensemble des activités de EF/ENF au sein d'un programme triennal global. La répartition des rôles est claire et la responsabilité de gestion et d'animation du représentant de Savoie Solidaire à Dessalines est au cœur du dispositif.

SEN 12 : bien moins clair et prévisible est le jeu des acteurs dans ce cas où les 2 CL et les 2 Chambres des métiers sont des institutionnels puissants face au tandem OSI-organisations professionnelles d'artisans, actif depuis des années.

MALI 13 : cette petite zone rurale de l'ouest du Mali est le lieu d'une invention quotidienne, sans guère de ressources, des nouveaux rôles et rapports de force ou/et de coopération entre les 5 catégories d'acteurs en présence, épaulés par des missions de l'OSI.

Groupe 4. Les projets qui épaulent, ou promeuvent, des actions plus ou moins formelles de Formation Professionnelle (FP)

MADAGASCAR (01)						
	+				+	
ANTSIRANANA (10)						

MOZAMBIQUE (02)						
MAPUTO (UPA) (12)						

GUINEE (10)						
					+	
BRIQUE CRUE (Fouta) (11)						

SENEGAL (04)						
					+	
					+	
ARTISANS GUINAW-RAILS (11)						

SENEGAL (12)						
Artisans et Ch. des Métiers Tamba (14)						

ALGERIE (15)						
					+	
Formations diverses (11)						

Commentaires des projets du Groupe 4.

Objectifs des projets

- 4 projets ont abouti à des créations d'ateliers de formation/production ;
- les 2 autres (GUI 10 et ALG 15) ont produit des stages et des journées de formation.

Niveau de responsabilité

- L'initiative, et le rôle-clef dans la promotion, est joué, dans 5 cas sur 6, par une (ou deux) OSI (ou sa délégation quand elle existe).
- L'administration nationale (à différents niveaux) est 5 fois sur 6 participante et, dans 2 cas sur 6, co-promotrice
- Des entreprises sont participantes dans 4 cas sur 6
- Les organisations professionnelles sont promotrices dans 2 cas (SEN 12 et SEN 04), participantes dans 2 cas et absentes dans 1 cas (ALG 15)
- Les collectivités locales sont absentes en GUI 10, ALG 15 et MAD 01
- Des usagers (jeunes en cours de formation) participent (fait remarquable) aux comités de pilotage des projets MADA 01, SENEGAL 12 et SENEGAL 05

Analyse succincte, cas par cas

(Tableau de la page 72)

- MADA 01 : c'est l'entente entre une personne en mission (répétée) et un directeur d'administration qui a permis la promotion d'un atelier pour des jeunes mais sans participation d'une organisation professionnelle.
- MOZ 02 : coopérant depuis des années avec l'institut public chargé de l'emploi et de la FP, et associée à une autre OSI, l'OSI initiatrice du projet FAPAFE a signé un accord avec ces 2 promoteurs pour fonder un centre-pilote. Le comité de ce dernier, informel et efficace comprend toutes les catégories d'acteurs.
- SEN 04 : encore un trio, sans l'Etat cette fois mais avec une ONG nationale et une association locale d'artisans (seul cas sur les 15 où un promoteur apparaît à ce niveau).
- SEN 12 : le cas le plus complexe puisque l'initiateur, depuis longtemps actif dans la ville sénégalaise de Tambacounda est désormais « encadré » de 5 co-promoteurs (du Nord et du Sud, associatifs et publics) !
- Le cas ALG 15 n'a pas (encore) suscité d'autres promoteurs que sa filiale. Le cas GUINEE 10 est lui aussi encore uniquement le fruit de la délégation sur place de l'OSI

8. MA PROPRE EVALUATION DE L'EXPERIMENTATION "FAPAFE"

8.1. Sur la mise en route de l'expérimentation

Il fallait agir vite, peut-être. Mais a-t-on tenté suffisamment de parer un double risque :

- certains sont informés plus à temps que d'autres et vont pouvoir adapter (ou faire naître) des projets dans le délai imparti ;
- d'autres, parmi ceux qui agissent déjà dans ce domaine et avec la préoccupation des partenariats locaux, n'auront pas accès au FAPAFE.

Pour mettre en œuvre efficacement cette parade, n'aurait-il pas été judicieux :

- de limiter le nombre de propositions présentées par une même OSI;
- de faciliter la tâche des animateurs de réseaux en organisant, avec eux pour leurs mandants, des rencontres pour détecter des actions innovantes en cours ou en voie de l'être;
- ou même de ne pas utiliser de suite la méthode de l'appel à propositions, mais :
 - d'établir un schéma des types d'acteurs (OSI, réseaux, etc.) expérimentés en EF/ENF/FP, et
 - de sélectionner, avec ces acteurs, un échantillon de n "coups de pouce" (15, ou plus) que FAPAFE apporterait à des projets de chacun de ces types ?

8.2. Le choix des trios OSI/Pays/Projets

Il ne semble pas que le Comité d'Orientation ait, clairement et au bon moment, statué sur 3 points-clefs de ce qui était non pas une attribution de crédits mais une expérimentation d'un système de cofinancement.

Point 1 – Une même OSI pourrait-elle, ou non, envoyer plusieurs propositions ?

Point 2 – Chercherait-on à couvrir le maximum de pays pour varier les contextes géographiques ou politiques ?

Point 3 – La sélection viserait-elle à concerner le maximum d'OSI pour recueillir la plus large gamme d'expériences possibles ?

A défaut d'avoir statué sur ces points, la sélection faite n'a tenu compte que d'un seul facteur (essentiel, il est vrai) : la qualité de chaque proposition de projet. Et les travaux des deux comités en ce domaine ne me paraissent pas du tout critiquables.

Ma conclusion sur ce point, exprimée brièvement, est la suivante : "Pour un même nombre de projets cofinancés, soit 15, l'on aurait pu :

- expérimenter dans 4 pays de plus (14 au lieu de 10),
- intéresser directement 6 OSI (et/ou réseaux) de plus (15 au lieu de 9)".

8.3. La gamme d'expériences accompagnées par le FAPAFE

Les travaux entrepris par les comités pour estimer les 50 propositions et comparer entre eux les "projets" ont été bien organisés et accomplis avec compétence. Mais n'était-ce pas rester dans la rassurante approche "projet/activités" alors que l'objectif de l'expérimentation était de s'aventurer dans le champ des "relations entre acteurs" ?

Pourtant, le texte de l'appel à propositions, dont la qualité a été vantée par plusieurs personnes, avait été très bien rédigé et mettait l'accent sur les "partenariats locaux". Peut-être l'emploi du mot passe-partout de partenaires n'a-t-il pas facilité la compréhension puisque certains de mes interlocuteurs ont dit qu'ils n'avaient pris conscience de cet accent que plus tard.

La gamme d'expériences n'a pas fait assez de place aux innovations apportées (au Sénégal, au Mali et au Bénin par exemple) par les nombreux programmes de renforcement des capacités existants concernant :

- des organisations paysannes,
- des élus locaux.

Chacun des 15 projets est une mine d'informations sur la construction (et les difficultés de cette tâche) de passerelles entre les différents acteurs de l'éducation pour tous.

Leur confrontation, par l'exploitation des rapports finaux et les journées de début octobre, sera d'un grand intérêt pour l'action future.

8.4. Les effets de l'expérimentation sur les relations entre les acteurs, au Sud

Dans la majorité des projets, des acteurs du Sud des niveaux local et zonal ont été non seulement des participants actifs, mais aussi des co-promoteurs et (dans un cas) des initiateurs. Le succès du FAPAFE est évident.

Les relations nouvelles créées seront-elles pérennes ? Mon avis est : "oui, sauf exception". Ce sera l'un des points les plus intéressants à observer sur le terrain dans les années qui viennent en particulier pour ceux des dispositifs qui ont été promus sur le terrain "à partir" de l'appel FAPAFE.

Les façons de faire pour favoriser la co-responsabilité entre les acteurs sont variées. Certaines se sont trouvées comme comprimées par la brièveté des délais de mise en œuvre. Parmi les plus intéressantes, en première approche, citons celles de :

- * MOZ 02, où se construit un "lieu Etat – OSI – Jeunes" pour la FP
- * MAD 04, et son "FAPAFE des quartiers"
- * GUI 09, qui épaula des associations locales et des établissements scolaires, ici et là-bas
- * HAI 11, avec son trio d'acteurs (en coopération décentralisée)
- * MAL 13, autour du Comité inter-communal

Certains interlocuteurs ont souligné que cette façon nouvelle d'épauler les élus, les associations, etc. augmentait dans les pays du Sud le crédit fait à la Coopération française.

8.5. Les effets de l'expérimentation sur les acteurs, au Nord

Sur les agents des OSI impliqués :

Il est clair que chacun de ceux qui ont été concernés par l'un des projets a progressé :

- dans sa compréhension de la dynamique sociale
- dans sa capacité à agir sans s'approprier.

Sur les OSI elles-mêmes :

Il ne sera possible d'estimer le changement autrement qu'en analysant le contenu de leurs interventions récentes et les méthodes qu'elles appliquent désormais. Un premier test sera possible au moment des journées d'échange entre acteurs des 15 projets, début octobre, surtout si des dirigeants d'OSI y participent.

Sur la relation entre OSI et SCAC () :*

Peu, ou pas du tout d'effet signalé par les 10 services concernés, sauf dans le cas de la Guinée où le travail avec ESSOR-Toulouse (GUI 09 et 10) est apprécié. C'est là, à l'évidence, le point faible de l'expérience. Pouvait-il en être autrement ? Je ne le crois pas, car :

- la taille des projets était si réduite que des agents des services, qui en traitent plusieurs dizaines, n'avaient pas de raison de repérer ceux-ci plus que d'autres, d'autant que les OSI ne les informent pas toujours ;
- la pression des acteurs publics du Sud est encore faible sur ce sujet ;
- l'expérience n'étant pas une politique publique mais, au mieux, un ballon d'essai, et ceci n'a pas dû échapper à la sagacité des SCAC.

(*) J'ai envoyé en juin 2003 un courrier demandant l'avis des 10 SCAC concernés par l'un des projets épaulés par le FAPAFE. Seul, Monsieur Philippe CHARTIER, du SCAC Conakry, m'a répondu.

Sur la relation entre les OSI et les administrations centrales françaises :

J'ai constaté, durant mes interviews auprès de 6 membres du Comité d'Orientation (3 du secteur public, 3 du secteur privé), une satisfaction du travail accompli en commun.

J'ai été déçu par la faiblesse du nombre de participants du COR (6/15) à la présentation du rapport provisoire d'évaluation, le 8 juillet 2003, et par le médiocre, et par moments désolant, niveau des débats.

8.6. En conclusion, le défi du FAPAFE valait-il la peine ?

"Bravo au FAPAFE", disait l'un de nos interlocuteurs parmi les plus chevronnés.

Je confirme cette appréciation globale pour les raisons suivantes.

1. Avec peu de ressources, en peu de temps et dans une période morose de la coopération Nord-Sud, le dispositif a réussi à épauler, parfois à provoquer, un virage au sein d'un premier noyau d'acteurs du Sud et du Nord.
2. Il a démontré que, sur le terrain, la synergie entre acteurs locaux variés et la naissance des relations nouvelles entre ceux de l'EF et ceux de l'ENF sont deux changements, en profondeur, désirés.
3. Et qu'il était possible de les conforter à partir d'une gamme variée d'interventions externes construites dans ce but.
4. Parmi les acteurs français de la coopération, il a obtenu une rapide mobilisation d'une partie (restreinte certes et non représentative de tous les réseaux) des organisations non gouvernementales. Mais son influence sur les directions des administrations concernées est faible. Quant à la participation des SCAC à l'expérimentation, elle n'a pas été effective, sauf exception.

9. RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS

Sont reproduites en premier lieu (9.1 à 9.6) les recommandations faites par nos interlocuteurs des 15 projets

9.1. D'abord tirer - ensemble - les leçons de cette expérimentation :

- Ce serait dommage de ne pas le reconduire car les résultats sont là. On devrait :

- chercher ensemble à identifier, d'abord en France, des réseaux et des personnes-ressources concernés par ce champ d'action et les objectifs du FAPAFE,
- échanger plus entre les équipes, ne serait-ce que par mail,
- effectuer un travail de capitalisation.

Mais pour cela, il faut s'inscrire dans un plus long terme. [MAD 01]

- Les 15 groupes qui ont bénéficié du FAPAFE ne sont-ils pas capables de sortir de cette expérience par le haut? Et de préparer une deuxième phase spécifique. Il s'agit de créer, dans chacun des lieux, des relations entre collectivités locales, ONG locales, organisations de base, etc.; nous avons tous appris; confrontons ces acquis et informons largement. Il s'agit de saisir l'occasion de faire passer l'idée. [HAI 11]

9.2. Sans laisser de côté les acteurs du Sud :

- Parmi ses objectifs, mettre en avant son rôle d'échange d'expériences et de construction de synergies, pas seulement là-bas mais ici. Par exemple la CMV (Chambre des Métiers de Vendée), qui vient d'aller travailler à Tambacounda, répondrait probablement positivement à une invitation à des ateliers sur ces thèmes (CL/ONG/OP etc.). Travailler ensemble pour poursuivre le chemin avec les artisans, les élus, etc. [SEN 12]

- Une des idées possibles ce serait de faire des ateliers, là-bas même, avec des gens comme le président de l'association locale des Artisans. Je pense qu'il viendrait. Il faut renverser le courant qui va toujours du Nord vers le Sud. [SEN 04]

- Pour faire se confronter les expériences des ONG entre elles. Le FAPAFE pourrait servir si l'on arrive à dépasser les réticences, le chacun pour soi. Et des rencontres entre acteurs du terrain de là-bas et d'ici (par exemple une rencontre "Moyen Orient"), au-delà des relations au sein d'une même nation aideraient à désisoler. [ALG 14]

9.3. Poursuivre l'appui du FAPAFE aux projets en cours :

- Il serait indécent de ne pas continuer. [HAI 11]
- Si nous obtenions un nouvel appui du FAPAFE pour cette action, nous mettrions en place quelqu'un sur place chargé de "faire le lien". Pour obtenir plus d'effets sur les "passerelles". Cette formation est demandée sous forme de rencontres et de réunions à nos deux volontaires; mais elles ont déjà trop à faire pour leur propre travail de techniciennes. [ALG 14]
- S'il existe un deuxième FAPAFE, on attendra les demandes du Comité intercommunal. Cela sera facile car le S.E. a établi un répertoire des actions qui se sont faites dans chaque commune et il dispose d'un schéma des activités concernant l'éducation (au-delà des seules finalités). C'est là un résultat effectif du travail mené entre eux. [MALI 13]
- Et puis j'aimerais faire quelque chose du même genre au Vietnam, un pays qui cherche à aller quelque part; cela devrait marcher encore mieux là-bas qu'au Cambodge. On pourrait alors comparer, les faire se rencontrer !! [CAM 06]

9.4. En améliorant le dispositif :

- Pour l'avenir, il faut renouveler FAPAFE ! Et ceci sans mettre ni plus de règles ni plus d'argent pour un même projet. De plus longs délais, peut-être. [GUI 09]
 - Améliorer le FAPAFE ? Trois idées :
 - * un financement plus étalé dans le temps et dégressif,
 - * des moyens du MAE disponibles sur place au SCAC pour cet objectif-là,
 - * alors, un FSD pour des FAPAFE décentralisés ?
- Sur tout cela, il faudrait chercher tous ensemble (entre les 15 et les Comités FAPAFE). [GUI 10]
- Et puis j'aimerais proposer quelque chose du même genre au Vietnam : un pays où les structures locales sont très différentes de celles du Cambodge, mais où les problèmes dans les villages reculés sont essentiellement les mêmes. Impliquer l'association cambodgienne Krousar Yoeung par exemple dans un projet se déroulant au Vietnam, où les ONG locales ont du mal à voir le jour, pourrait être un très bel exemple de partenariat Sud-Sud. (MOZ 02)

9.5. Informer largement sur la valeur de la démarche FAPAFE :

- D'abord tirer les leçons de l'expérience dans un document simple et largement diffusé. Il faut faire connaître l'importance dans le développement local:

- d'épauler les habitants pour qu'ils soient actifs ensemble pour éduquer et se former eux-mêmes;
- de ne pas donner d'importance au seul résultat de l'aide mais de veiller à la manière de mettre en oeuvre tout cela;
- d'intégrer toutes les actions dans un ensemble réfléchi, conçu là-bas, au fur et à mesure que le dynamisme "prend". [HAI 11]

- Dans les ONG françaises, le domaine de l'éducation nous paraît plutôt absent. Par exemple, la liste des évaluateurs établie par le F3E comporte un très petit nombre de spécialistes formés aux sciences de l'éducation. Pour changer cela, le COCODEV, c'est très utile. Le FAPAFE le sera aussi, en particulier pour ne pas laisser de côté des champs d'action comme le pré-scolaire, l'éducation non-formelle et le soutien psycho-social aux plus vulnérables. [ALG 14]

- Enfin il y a cette ambition de la communauté éducative. Elle vaut la peine. FAPAFE a fait prendre conscience à beaucoup qu'il fallait aller hors de la seule relation avec les parents d'élèves ; il faut aller plus loin. [Mali 13]

9.6. Construire d'autres dispositifs :

- Ce FAPAFE-là est pour l'éducation. Mais d'autres champs sont nécessaires pour avancer car le développement est plus global. A Dessalines, par exemple, la santé et l'environnement sont au centre du programme avec l'éducation. [HAI 11]

- Le nouveau FAPAFE peut être un soutien à des initiatives venues des acteurs locaux. Peut-être faudrait-il lier ce soutien à des réalisations effectives, une sorte de fonds ouvert à des initiatives ou bien des sortes de FAPAFE locaux. Un peu un système gigogne.

Mais plus généralement l'ensemble de la mobilisation des ressources devrait se faire désormais plus proche des gens, plus en liaison avec les ressources locales, ne serait-ce qu'à cause de la décentralisation. [MALI 13]

- Pour les acteurs là-bas, la possibilité d'être aidés à travailler plus ensemble (comment s'ouvrir à d'autres que ceux de leur propre secteur ?) est une offre utile mais :

- comment aller au-delà de 12 mois...
- sans provoquer une habitude nocive (comme celle des per diem par exemple) ? [ALG 14]

Dans les paragraphes suivants, j'exprime mes propres propositions sous forme de :

- quatre scénarii possibles
- et deux points-clefs.

9.7. Scénarios possibles :

Scénario 1. *UN FAPAFE DE MEME TYPE SUCCEDE AU FAPAFE EXPERIMENTAL AVEC UN DISPOSITIF ELARGI*

Scénario 2. *DES FAPAFE DECENTRALISEES SONT CREES AU SEIN DE SCAC*

Démarche proposée

Intéresser ensemble et plus largement les divers réseaux d'organismes français, en particulier les collectivités locales et les organisations professionnelles (agriculteurs, enseignants, éducateurs spécialisés, etc.) au domaine Education pour tous (EPT).

Intéresser certains SCAC à utiliser une partie du Fonds Social de Développement (FSD) pour promouvoir une gamme d'actions EPT grâce à un dispositif du type FAPAFE.

Piste citée par M. Philippe CHARTIER, du SCAC-Guinée : « A priori, les deux problématiques "éducation environnementale" et "développement de la filière BTC" sont tout à fait pertinentes dans le contexte guinéen. D'ailleurs, le SCAC étudie actuellement la possibilité de cofinancer quelques actions proposées par des ONG locales – souvent en partenariat avec ESSOR – dans le domaine de l'éducation environnementale ».

Conditions de réussite

- Doter le Fonds par les trois ministères concernés et par plusieurs réseaux nationaux non gouvernementaux.
- Une entente entre tel(s) SCAC, tel(les) OSI ou Collectivité(s) décentralisée(s), et une large gamme d'acteurs nationaux.
- Mieux distinguer entre eux les rôles du COR et ceux du CFSI.

Parmi ses avantages

- Permet de mettre en œuvre une politique cohérente concertée entre le maximum d'acteurs français.
- Evite les effets de dispersion en micro opérations et permet de faire se rencontrer des initiatives locales ou autres, au service d'un même objectif d'ensemble. (Voir le Fonds MAD 08)

Parmi ses inconvénients

- Risque de ne guère mobiliser les SCAC et les assistants techniques.
- N'améliore qu'à la marge le système de coopération français en ce domaine mais ouvre une voie qui peut devenir féconde pour la mise en œuvre des politiques du MAE.
- Ne fonctionnera bien que si les divers réseaux tirent dans le même sens.
- Ne facilite pas la maîtrise des pays du Sud sur cette politique EPT.

Scénario 3. POUR LES PAYS D'AFRIQUE FRANCOPHONE, UN "FSP", AU SERVICE DE L'EPT, COMBINANT L'ACTION DE L'ADEA ET UN (OU PLUSIEURS) DISPOSITIF(S) DU TYPE FAPAFE

Scénario 4. CERTAINES OSI ET CERTAINES COLLECTIVITES LOCALES FRANÇAISES CONSTRUISSENT UN DISPOSITIF DU TYPE FAPAFE POUR TEL PAYS OU TEL GROUPE DE PAYS

Démarche proposée

Intéresser les OSI, les collectivités locales et les réseaux français travaillant dans cette région à assumer une part des tâches suscitées dans chacun des pays par l'ADEA (Association pour le Développement de l'Education en Afrique), de façon à intégrer leurs interventions au sein des politiques nationales d'EPT.

Si aucun des trois ministères ne s'intéressait pas à conforter le dispositif FAPAFE, provoquer une initiative des autres acteurs de la Coopération française dans le domaine EPT : en dotant ensemble un FAPAFE destiné à un (ou plusieurs) pays du Sud, à une échelle nationale ou régionale.

Conditions de réussite

Le MAE décide de créer un Fonds de Solidarité Prioritaire consacré à l'EPT-Afrique francophone.

- Une entente en profondeur entre les acteurs du Nord. Exemple : l'accord pour HAÏTI entre Savoie Solidaire (coopération décentralisée) et Aide et Action (OSI).

Et pourquoi pas monter un quatuor : ADEA – OSI – CL-"AFD" ?

Parmi les avantages

- Le respect des acteurs du Sud
- La taille de l'effort fait par la Coopération française

- Constitue l'amorce d'un "front pro-EPT" entre des intervenants (nationaux, français, autres) dans un même pays.

Parmi les inconvénients

La taille ... ! Mais un grand volume réparti en des centaines d'intervenants peut limiter cet inconvénient et, cela le FAPAFE l'a montré, c'est possible.

- N'améliore qu'à la marge le système de coopération français en ce domaine.

Soulignons, **deux points-clefs**, pour finir :

Quelques soient les futurs avatars du FAPAFE, deux acquis de la phase expérimentale me semblent devoir faire école au sein du système d'aide à l'EPT. Un système qui fait appel à une large gamme d'acteurs très divers.

1. Avant même de concevoir les contenus d'une intervention d'envergure, faire se rencontrer entre eux des sortes de représentants des divers « types d'acteurs » qui auront à la mettre en œuvre.

Une série de rencontres leur permet de :

- préciser ce qu'ils proposeront aux acteurs futurs ;
- de définir les champs et les contenus des initiatives souhaitées ;
- et d'élaborer une sorte de charte, comme l'a été dans le cas du FAPAFE l'excellent document dit « Appel à propositions ».

2. Tout au long de l'intervention, l'animer par une équipe stable et reconnue par ses pairs. Animer un dispositif EPT demande d'être capable de faire tenir le cap, de provoquer les rectifications éventuelles, de rendre utile l'échange d'expériences, de détecter les innovateurs, de rassurer les indécis, de rapprocher les clans, car

- tant de pratiques nouvelles sont encore à trouver,
- tant d'essais ont encore trop peur de se montrer (ex : l'enseignement bilingue au Burkina Faso),
- tant d'acteurs locaux ignorent qu'ils pourraient contribuer.

Annexe 1 - Personnes interviewées

Dans l'ordre chronologique des interviews

M. VIELAJUS Jean-Louis (CFSI)	(COR)	le 15 Mai, le 30 Mai et le 23 Juin	à Paris
M. DUMONT Bernard	(COR)	le 15 Mai, le 30 Mai et le 23 Juin	à Paris
Mme ATTUYT Monique (GREF)		le 21 Mai	à Marseille
Mmes BAUDRILLER Sophie et WASNIOWSKI Ludivine (ESSOR)		le 23 Mai	à Castanet-Tolozan
Mme CARBON SIX Françoise (GREF)		le 23 Mai	à Montpellier
M. KANDRICHE Mohammed et Mme PIGNAL Anne-Claire	(TOUIZA)	Interviewé par Séverine Benoît le 26 mai	à Marseille
Mmes FAUVEAU Marie-Hélène et STRAUCH Léna	(GREF)	le 28 Mai	à L'Hay les Roses
Mmes METAYER Colette et MAROGER Dominique (MAE)	(COR)	le 30 Mai	à Paris
M. BEDOS Joël et Mme ANDRIHERY Cynthia (A et A)		le 28 Mai	à Paris
Mmes DAGNINO Nicole et ROIRON Virginie (ERM)		le 28 Mai	à Paris
Mme AGOSTI Magali et M. GANDIN Jean-Paul (Savoie Solidaire)		le 3 Juin	au Bourget du Lac
M. DERRIENNIC Hervé (La Kora)		le 3 Juin	à Bonneville
M. HOLLAND Bob (Enfants et Développement)		le 5 Juin	à Annecy
M. GUENE Gilbert (GREF)		le 10 Juin	à Loc Maria Plouzané
M. BARBE Jean-Michel (GREF)		le 13 Juin	à Lille
Mme QUIBLIER Véronique (ESSOR Lille)		le 20 Juin	à Paris
M. VILETTE Henri (GREF)	(COR)	le 20 Juin	à Paris
Mme COURATIER Elodie (ex-CFSI)		le 21 Juin	à Paris
M. BIACHE Roland (Solidarité Laïque)	(COR)	le 23 Juin	à Paris
Mme DROU Marie-Noëlle (Minagri)	(COR)	le 23 Juin	à Paris

SIGNIFICATION DES SIGLES

Annexe 2

A et A	Aide et Action	CCE	Comité Communal de l'Education (Bénin)
AAMEGR	Association des Artisans et Micro-Entreprise de Guinaw-Rails (Sénégal)	CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie (Algérie)
ADEA	Association pour le Développement de l'Education en Afrique (Paris)	CCMDF	Comité Communal de Marena Djomboko en France
ADICOD	Association de Développement Intégré de la Commune de Dessalines (Haïti)	CE	Centre de l'Emploi (MOZ)
ADS	Association française d'appui à la commune de Marena (Mali)	CEB	Centre d'Education de Base ou Circonscription d'Enseignement de Base (BF)
AFCR	Association des Formations Coin de Rue (Sénégal)	CEED	Centre pour l'Education à l'Environnement et au Développement (Guinée)
AGPEED	Association Guinéenne pour l'Education et le Développement (Guinée)	CLAC	Centre de Lecture et d'Animation Culturelle (Haïti)
AJMET	Association de Menuisiers (Sénégal)	CLS	Comité Local de Sécurité (Madagascar)
AJST	Association de Soudeurs (Sénégal)	CMT	Chambre des Métiers (Sénégal)
AJUPE	Association de Jeunes Universitaires Pour l'Environnement (Guinée)	COCODEV	Commission Coopération Développement (France)
AME	Association des Mères d'Elèves (Burkina Faso)	COR	Comité d'Orientation du FAPAFE
ANPE	Agence Nationale pour l'Emploi (Mali)	CPA	Cellule Pédagogique Artisanat (Sénégal)
AOP	Agent d'Orientation Professionnelle (Mozambique)	CPAF	Centre Permanent d'Alphabétisation Fonctionnelle (BF)
APE	Association des Parents d'Elèves	CPCD	Comité de Pilotage des Communes du Djombuxu (Mali)
APEAE	Association des Parents d'élèves et Amis de l'Ecole (Guinée)	CPF	Centre de Formation Professionnelle (Guinée)
APG-BTC	Association des Professionnels Guinéens du BTC (Guinée)	CR	Commune Rurale (Mali)
AREPS	Association de Réinsertion Professionnelle et Sociale (Madagascar)	CRP	Centre de Ressource de Pikine (Sénégal)
AVRL	Association de Valorisation des Ressources Locales (ONG malienne)	CU	Commune Urbaine (Mali)
BTC	Blocs de Terre Compressée (projet, Guinée)	DDE	Direction de l'Emploi
CA	Centre d'Animation (Algérie)	DDEPS	Dépt d'Enseignements Primaire et Secondaire (Bénin)
CAM	Club des Amis du Monde (association, Guinée)	DNCAS	Direction de l'Action Social (MOZ)
CAP	Centre d'Animation Pédagogique (Mali)	DPE	Direction Préfectorale de l'Education (Guinée)
CA-SEC	Conseil d'Administration de chaque section communale (Collectivité locale, Haïti)	DPEBA	Service Amélioration de la Vie scolaire et Education Non Formelle (BF)
		ENDA-T.M.	ONG Internationale (Sénégal)
		ERM	Enfants Réfugiés du Monde (Montreuil)
		FENAS	Fédération Nationale des Artisans du Sénégal

FSD	Fonds Social de Développement (MAE)	RAFED	Réseau d'Appui à la Formation et à l'Education pour le Développement (ONG Sénégalaise)
FSD	Fonds Social de Développement (MAE)		
FSP	Fonds de Solidarité Prioritaire (MAE)	SAF/FJKM	ONG malgache
GRDR	Groupe de Recherche et de Réalisation pour le Développement Rural dans le Tiers Monde (Montreuil, Kayes)	SCAC	Service de Coopération et d'Action Culturelle (MAE)
		SIP	Service Interrégional de la Population (Madagascar)
GREF	Groupe des Retraités Educateurs sans Frontière	UE	Union Européenne
INEFP	Institut National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MOZ)	UJSARIO	Union de la Jeunesse Sahraouie
INRAP	Institut National de Recherche et d'Action Pédagogique (Guinée)	UPA	"Centre Courte Echelle" (Mozambique)
ISAV	Institut Supérieur Agronomique de Faranah (Guinée)	URA	Union Régionale des artisans (Sénégal)
ISPG	Institut de Gestion et de Planification (Algérie)	VAPE	Volontaires d'Aide pour la Protection de l'Environnement (Guinée)
ITELV	Institut des Techniques d'Elevage (Algérie)		
ITMA	Institut de Technologie Moyen Agricole (Algérie)		
JVA	Jeunes Vie Associative (programme MAE)		
MAE	Ministère des Affaires Etrangères (Paris)		
MDC	Mada Centre (programme de développement urbain, Madagascar)		
MEBA	Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (BF)		
MEN	Ministère Education Nationale (Algérie)		
MNE	Ministère national de l'Education (Cambodge)		
MV	Maternelle Villageoise (Cambodge)		
OCB	Organisations Communautaires de Base (Sénégal)		
ONFP	Office National de Formation Professionnel		
PAENA	Association Canadienne d'Appui (Haïti)		
PAIQ	Programme d'Appui aux Initiatives de Quartier (programme d'aide français)		
PAM	Programme Alimentaire Mondial		
PAMEC	Projet d'appui aux Artisans Menuiserie et Cuir (Sénégal)		
PDUI	Programme de Développement Urbain Intégré (programme, MAE)		
PEES	Partenariat pour l'Efficacité de l'Ecole au Sénégal		
PES	Plan d'aide à l'Ecole Sénégalaise		
PIDPA	Programme Intégré de Dvpt Durable pour la Population (Madag.)		
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement		

Annexe 3 – Documents utilisés pour l'évaluation du dispositif FAPAFE

1. Note de présentation du FAPAFE
2. Convention MAE-CFSI du 07-05-01
3. Rapport mission FORCE et TREFAULT
4. Appel à propositions (lettres, listes de diffusion, appel et notice)
5. C.O. et C.G. : compositions et C.R. (prép. : 20-06-01 ; 10&14-09-01 ; O : 16-11-01 ; G : 15-01-02 ; G : 08-02-02 ; G : 28-02-02 ; O : 14-03-02 ; O : 19-09-02)
6. Instructions et instruments du dépouillement (fév-mars 2002)
7. Convention-type avec les P. de Pr. (03-2002)
8. 15 projets retenus (déc. 01 à fév. 02)
9. Synthèse de la typologie des projets reçus : vers la valorisation des actions menées (04-02)
10. Note de synthèse sur le FAPAFE : réflexion sur la méthode de sélection des projets (07-02)
11. Documents de l'atelier d'évaluation d'octobre 2002
12. Synthèse des ateliers d'évaluation (déc. 2002)
13. 15 rapports intermédiaires (déc. 2002)
14. Synthèse des rapports intermédiaires (fév. 2003)
15. Note FAPAFE (document interne) : activités réalisées